

Indicateurs des services publics d'eau et d'assainissement

Thème : **SERVICES PUBLICS D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT**

Version : 1.0beta2
provisoire





Version 0.1	
20/08/13	Création de la première version 0.1 après analyse des ressources en ligne et documentaires
Version 0.2	
17/12/13	Corrections apportées suite à la réunion du GT1 datée du 8/10/13
Version 1.0beta1	
15/01/14	Compléments apportées suite à la réunion GT2 datée du 7/01/2014
Version 1.0beta2	
31/03/14	Compléments apportées suite à la réunion GT3 datée du 17/03/2014



Les conditions d'utilisation de ce document Sandre sont décrites selon la licence *creative commons* ci-dessous. Elles indiquent clairement que vous êtes libre de :

- partager, reproduire, distribuer et communiquer cette œuvre,
- d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.



Chaque document Sandre est décrit par un ensemble de métadonnées issues du Dublin Core (<http://purl.org/dc>).

Titre	Indicateurs des services publics d'eau et d'assainissement
Créateur	Système d'Information sur l'Eau / Sandre
Sujet	Services publics d'eau et d'assainissement
Description	Recueil de définitions se rapportant aux principaux concepts utilisés pour décrire et évaluer les services publics d'eau et d'assainissement.
Editeur	ONEMA
Contributeur	ONEMA
Date / Création	- 2013-08-20
Date / Modification	- 2014-03-31
Date / Validation	-
Type	Text
Format	Open Document
Identifiant	Urn:sandre:dictionnaire:ise:::1
Langue	fra
Relation / Est remplacé par	
Relation / Remplace	
Relation / Référence	
Couverture	France
Droits	© Sandre
Version	1.0beta2

I. AVANT PROPOS

Le domaine de l'eau est vaste, puisqu'il comprend notamment les eaux de surface, les eaux météoriques, les eaux du littoral et les eaux souterraines, et qu'il touche au milieu naturel, à la vie aquatique, aux pollutions et aux usages.

Il est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,...

Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte, mais elle se heurte à l'absence de règles claires qui permettraient d'assurer la comparabilité des données et leur échange.

I.1. Le Système d'Information sur l'Eau

Le *Système d'Information sur l'Eau* (SIE) est formé par un ensemble cohérent de dispositifs, processus et flux d'information, par lesquels les données relatives à l'eau sont acquises, collectées, conservées, organisées, traitées et publiées de façon systématique. Sa mise en œuvre résulte de la coopération de multiples partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations, qui se sont engagés à respecter des règles communes définies par voie réglementaire et contractuelle. Elle nécessite la coordination de projets thématiques nationaux, de projets transverses (Sandre, Référentiels cartographiques,...) et des projets territoriaux. L'organisation du Système d'Information sur l'Eau est mise en place depuis 1992.

Le schéma national des données sur l'eau (SNDE) fixe les objectifs, le périmètre, les modalités de gouvernance du système d'information sur l'eau (SIE) et décrit ses dispositifs techniques (de recueil, conservation et diffusion des données et des indicateurs) ; il précise comment ces dispositifs sont mis en œuvre, comment les méthodologies et le référentiel des données et des services sont élaborés, et comment les données sont échangées avec d'autres systèmes d'information. L'arrêté a été signé par les ministres chargés de l'environnement, de l'agriculture, des collectivités territoriales, de l'outre-mer et de la santé. Le SNDE, complété par des documents techniques (méthodologies, dictionnaires de données, formats d'échange, etc.), constitue le référentiel technique du SIE, qui doit être respecté par tous ses contributeurs, conformément au décret n° 2009-1543 du 11 décembre 2009. Ce décret est complété par un arrêté interministériel publié au JO du 24 août 2010.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est l'une des composantes indispensables du SIE, et constitue la raison d'être du Sandre, Service d'Administration Nationale des Données et des Référentiels sur l'Eau.

I.2. Le Sandre

Le Sandre est chargé :

- d'élaborer les dictionnaires des données, d'administrer les nomenclatures communes au niveau national, d'établir les formats d'échanges informatiques de données, de définir des scénarios d'échanges et de standardiser des services WEB,
- de publier les documents normatifs après une procédure de validation par les administrateurs de données Sandre et d'approbation par le groupe Coordination du Système d'Information sur l'Eau.
- d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications

I.2.1. Les dictionnaires de données

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités : sa signification ;

- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le Sandre a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entre les différents acteurs du monde de l'eau.

I.2.2. Les listes de référence (i.e. Jeux de données de référence)

L'échange de données entre plusieurs organismes pose le problème de l'identification et du partage des données qui leur sont communes. Il s'agit des paramètres, des méthodes, des supports, des intervenants mais aussi des stations de mesure, des zonages réglementaires,... qui doivent pouvoir être identifiés de façon unique quel que soit le contexte. Si deux producteurs codifient différemment leurs paramètres, il leur sera plus difficile d'échanger des résultats.

C'est pour ces raisons que le Sandre s'est vu confier l'administration et la diffusion du référentiel commun sur l'eau afin de mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau une codification unique, support de référence des échanges de données sur l'eau.

I.2.3. Les formats d'échange informatiques

Les formats d'échange élaborés par le Sandre visent à réduire le nombre d'interfaces des systèmes d'information que doivent mettre en œuvre les acteurs du monde de l'eau pour échanger des données.

Afin de ne plus avoir des formats d'échange spécifiques à chaque interlocuteur, le Sandre propose des formats uniques utilisables par tous les partenaires.

I.2.4. Les scénarios d'échanges

Un scénario d'échanges décrit les modalités d'échanges dans un contexte spécifique. En s'appuyant sur l'un des formats d'échanges du Sandre, le document détaille la sémantique échangée, décrit les données échangées (obligatoires et facultatives), la syntaxe du ou des fichiers d'échanges et les modalités techniques et organisationnelles de l'échange.

I.2.5. Les services d'échanges

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Architecture du Système d'Information sur l'Eau (ASIE), le Sandre est chargé de définir et de standardiser les services WEB qui rendent les outils et systèmes d'information interopérables entre eux.

I.2.6. Organisation du Sandre

Le Sandre est animé par une équipe basée à l'Office International de l'Eau à Limoges qui s'appuie, pour répondre à ces missions, sur les administrateurs de données des partenaires du SIE ainsi que sur des experts de ces mêmes organismes ou d'organismes extérieurs.

Pour de plus amples renseignements sur le Sandre, vous pouvez consulter le site Internet du Sandre : <http://sandre.eaufrance.fr> ou vous adresser à l'adresse suivante :

Sandre - Office International de l'Eau
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05.55.11.47.90 - Fax : 05.55.11.47.48

I.3. Notations dans le document

I.3.1. Termes de référence

Les termes DOIT, NE DOIT PAS, DEVRAIT, NE DEVRAIT PAS, PEUT, OBLIGATOIRE, RECOMMANDE, OPTIONNEL ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 ([RFC2119](#)) des termes respectifs MUST, MUST NOT, SHOULD, SHOULD NOT, MAY, REQUIRED, RECOMMENDED et OPTIONAL.

I.3.2. Gestion des versions

Chaque document publié par le Sandre comporte un numéro de version évoluant selon les règles suivantes :

Si cet indice est composé uniquement d'un nombre réel positif supérieur ou égal à 1.0 et sans la mention « beta », alors le document en question est une version approuvée par l'ensemble des acteurs en charge de sa validation. Il est publié sur le site internet du Sandre et est reconnu comme un document de référence, en particulier pour tout déploiement informatique.

Si cet indice est composé d'un nombre réel strictement inférieur à 1.0 (exemple : 0.2, 0.3,...) ou bien supérieur ou égale à 1.0 avec la mention « beta » (exemple : 1.0beta, 1.1beta,...), alors le document en question est une version provisoire. Il s'agit uniquement d'un document de travail. Il n'est donc pas reconnu par les acteurs en charge de sa validation et ne doit pas être considéré comme un document de référence. Ce document est susceptible de subir des révisions jusqu'à sa validation définitive.

Si un indice de version évolue uniquement d'une décimale (exemple : 1.0 à 1.1), alors il s'agit généralement de la prise en compte de modifications mineures dans le document en question (exemple : mise à jour de définitions, d'attributs, de règles de gestion,...).

Si en revanche un indice de version change d'entier naturel (exemple : 1.0 à 2.0, 1.2 à 2.0), accompagné d'une décimale égale à 0, alors il s'agit généralement de la prise en compte de modifications majeures dans le document en question (exemple : mise à jour d'un ensemble d'entités, d'associations, de règles de gestion,...).

II. INTRODUCTION

Le thème **Services publics d'eau et d'assainissement** a été traité par le Sandre avec un groupe d'expert national. Il se traduit par la parution de différents documents accessibles à l'ensemble des acteurs qui répondent à des besoins différents :

Objectif du document	Cible	Nom du document
Présentation de la sémantique Sandre du thème	Acteurs du domaine de l'Eau	
Dictionnaire de données par sous thème	Acteurs implémentant un système sur le thème	* Dictionnaire de données « Indicateurs des services publics d'eau et d'assainissement »
Spécifications techniques du format d'échange Sandre	Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données	* Format d'échange XML « Indicateurs des services publics d'eau et d'assainissement »

Tous ces dictionnaires étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

Espaces de nommage :

Les espaces de nommage permettent d'identifier, de manière unique, l'ensemble des concepts pris dans chacun de ces référentiels élémentaires :

Préfixe de l'espace de nommage externe	Adresse URI de l'espace de nommage externe	Nom de l'espace de nommage
sa_com	http://xml.sandre.eaufrance.fr/com/3	Référentiel administratif
sa_par	http://xml.sandre.eaufrance.fr/par/2.3	Référentiel « Paramètres »
sa_inc	http://xml.sandre.eaufrance.fr/inc/1	Référentiel « Interlocuteurs »
sa_org	http://xml.sandre.eaufrance.fr/org/1	Description des ouvrages de l'eau (dictionnaire en cours d'élaboration)

III. CONVENTIONS DU DICTIONNAIRE DE DONNEES

III.1. Description des concepts

Chaque concept du dictionnaire de données, dénommé entité, est décrit par un texte proposant une définition commune ainsi que ces règles de gestion. Cette définition peut être complétée par des règles relatives à la codification de cette entité ou des responsabilités de gestion.

Pour chaque concept, il est précisé :

- Les informations qui caractérisent l'entité,
- Les associations avec d'autres entités
- Les entités qui héritent de ce concept (entités filles) ,
- Le concept parent d'un éventuel héritage (entité mère),
- éventuellement sa représentation cartographique

III.2. Description des informations

Chaque information du dictionnaire de données, dénommée attribut par la suite du document, correspond à un élément d'information de base utilisé par les entités.

Chaque attribut est décrit par :

un texte précisant sa définition, ses règles de gestion, la liste éventuelle de valeurs possibles administrées par le Sandre ou un organisme tiers, et les responsabilités en matière d'administration et de gestion des données.

Chaque attribut peut être complété par des métadonnées descriptives :

- Un texte précisant sa définition et les éventuelles règles de gestion s'y rapportant
- Le nom de la balise XML correspondant à l'attribut, et ayant valeur d'identifiant de cette information au sein des dictionnaires de données Sandre,
- Le format utilisé pour stocker cet attribut,
- Le responsable de cet attribut,
- La précision à laquelle doit être saisie l'information,
- La longueur impérative ou maximale de l'attribut,
- Les règles de typologie (majuscule, accentué,...) à respecter,
- L'origine temporelle si nécessaire,

- L'étendue des valeurs possibles pour les attributs numériques,
- L'unité de mesure,
- La structure d'écriture de l'information si celle-ci existe,
- Le rôle de cet attribut dans l'entité, notamment s'il s'agit d'un identifiant (clé primaire).

Toutes ces métadonnées ne sont pas toujours indiquées pour chaque information. La description détaillée de ces métadonnées est présentée ci-après.

III.2.1. Identifiant de l'attribut

Le nom de balise XML d'une entité ou d'un attribut, ainsi que l'adresse URI de l'espace de nommage dans lequel l'élément XML a été défini ont valeur d'identifiant.

Par exemple, l'attribut 'Code de l'unité de référence' possède comme nom de balise XML `<sa_par:CdUniteReference>`.

III.2.2. Nom de balise XML d'un attribut

Chaque entité et attribut dispose d'un nom de balise XML. Celui-ci est composé d'une part du préfixe de l'espace de nommage attribué à la thématique traitée par le Sandre, et d'autre part d'une restriction littéraire du libellé de l'attribut correspondant. Ces informations sont encadrées par les symboles « < » et « > », conformément aux spécifications XML.

Dans le cadre des échanges de données selon le formalisme XML Sandre, le nom des balises XML, à employer pour encadrer les données métiers, ne doivent pas comporter le préfixe de l'espace de nommage.

Par exemple, l'attribut 'Code de l'unité de référence' possède comme nom de balise XML `<sa_par:CdUniteReference>`. Dans les fichiers d'échange, l'espace de nommage est inutilisé et le nom de la balise XML devient uniquement `<CdUniteReference>`.

Désormais, le nom de balise XML d'une entité ou d'un attribut a valeur d'identifiant.

III.2.3. Nature de l'attribut

Le dictionnaire de données indique à l'aide de cette rubrique si l'attribut est identifiant (clef primaire) de l'objet auquel il est rattaché.

III.2.4. Formats de données des attributs

La description des attributs fait appel à l'un des sept formats de données suivants :

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Caractère illimité	Texte (Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée)	TextType
Caractère limité	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée	TextType+ [Longueur]
Date	Date	DateType
Date-Heure	Date-Heure	DateTimeType
Heure	Heure	TimeType
Numérique	Numérique	NumericType
Objet graphique (binaire)	Contenu image, selon les définitions MIME type (IETF RFC 2046)	BinaryObjectType
Logique	Information booléenne prenant pour valeur: <ul style="list-style-type: none"> ● « true » ou « 1 » ● « false » ou « 0 » 	IndicatorType

Le format « **Caractère limité** » indique que l'attribut est une donnée alphanumérique dont la longueur est précisée, contrairement au format « **Texte** » qui est associé à des attributs alphanumériques dont la longueur est illimitée. Sauf indication contraire, les attributs de ces deux formats peuvent contenir des majuscules et/ou des minuscules.

Le format « **numérique** » concerne les attributs ne contenant que des nombres, entiers ou décimaux. La longueur des numériques n'est précisée que lorsqu'elle a une signification sémantique ou physique ; la longueur d'affichage n'est jamais mentionnée. En conséquence, les longueurs ne sont pas définies, en général, pour les nombres décimaux. Sauf précision contraire, les attributs de format numérique sont des entiers qui ont comme longueur maximale celle indiquée.

Le format « **logique** » est un format qui n'autorise que deux valeurs « true » (*Vrai*) ou « false » (*Faux*).

Sauf indication contraire, les attributs au format « **date** » portent sur le jour, le mois et l'année. De même les attributs au format « **heure** » contiennent des informations sur l'heure, les minutes et les secondes, alors que le format « **Date-Heure** » portent sur l'ensemble de ces composantes temporelles (jour, mois, année, heure, minute, seconde) .

Les attributs au format « **binaire** » correspondent à des objets graphiques tels que des cartes, des diagrammes, des photos. Il se traduiront généralement dans une base de données par des liens texte vers des images ou par un stockage direct de ces images dans la base de données.

III.2.5. Liste de valeurs possibles pour un attribut

Certains attributs doivent prendre pour valeur possibles des codes définis au sein d'une nomenclature (liste de valeurs possibles), chaque code étant alors associé à un libellé, accompagné d'un mnémonique et d'une définition.

Ces listes sont présentées sous la forme d'un tableau à différentes entrées:

Code	Mnémonique	Libellé	Définition

Les codes (clefs primaires) permettent d'assurer l'unicité de chaque occurrence.

Le mnémonique est une appellation synthétique ne dépassant pas 25 caractères. Cette information est créée à des fins d'exploitation informatique et peut contenir des sigles ou des abréviations.

III.2.6. Responsable

Le responsable est le ou les organismes sous la responsabilité desquels la donnée mentionnée dans l'attribut est communiquée. Cette caractéristique n'a aucune valeur par défaut et est spécifiée pour tous les attributs.

III.2.7. Précision absolue

La précision absolue est l'approximation limite absolue de la valeur de la donnée exprimée suivant une unité déterminée. Elle s'applique quelle que soit l'expression de la donnée. Par exemple, le fait qu'une superficie d'un bassin versant ait comme précision absolue l'hectare, signifie que quelle que soit la grandeur du bassin versant, la superficie de celui-ci ne pourra jamais dépasser en précision l'hectare et être exprimée, par exemple, en mètre carré. De même, la précision absolue des sommes à mentionner sur les déclarations d'impôts sur le revenu est l'euro. Elles doivent donc être arrondies à l'euro près et il ne sera donc pas tenu compte des centimes si ceux-ci étaient inscrits.

Le type (*Maximale* ou *Minimale*) et la portée (*Obligatoire* ou *Indicative*) de la précision absolue sont précisées à l'aide des caractéristiques :

Le type de précision absolue,

Le caractère de la précision absolue.

Le type de précision absolue n'a pas de valeur par défaut, mais le caractère de la précision absolue est obligatoire sauf indication contraire.

Par défaut, aucune précision absolue n'est définie.

III.2.7.a Type de précision absolue

Le type de précision absolue indique si celle-ci est minimale ou maximale. Une précision absolue est maximale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au plus égale à la précision définie. Inversement, la précision est minimale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au moins égale à la précision définie.

III.2.7.b Caractère de la précision absolue

Le caractère de la précision absolue définit la portée de la précision, à savoir, si celle-ci est indicative ou obligatoire.

III.2.8. Précision relative

En général, la précision relative fait référence au nombre de chiffres significatifs que doit comporter l'expression de la donnée associée à l'attribut. La précision relative est sans unité alors que les chiffres significatifs doivent être exprimés dans l'unité de mesure retenue par le Sandre ou dans un multiple ou sous-multiple décimal.

Dans des cas particuliers, la précision relative est définie à l'aide d'un nombre entier ou décimal. Cela s'applique, par exemple, à des nombres qui s'expriment à une valeur près, cette valeur étant un entier, un réel, une fraction, un pourcentage...

Le type (*Maximale* ou *Minimale*) et la portée (*obligatoire* ou *indicative*) de la précision relative sont précisées à l'aide des caractéristiques :

- type de précision relative,
- caractère de précision relative.

Par défaut, aucune précision relative n'est définie.

III.2.8.a Type de précision relative

Le type de précision relative indique si celle-ci est minimale ou maximale. Une précision relative est maximale lorsque la précision de la valeur de l'attribut correspondant est au moins égale à la précision définie. Inversement, la précision est minimale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au plus égale à la précision définie.

III.2.8.b Caractère de la précision relative

Le caractère de la précision relative définit la portée de la précision, à savoir, si celle-ci est indicative ou obligatoire.

III.2.9. Longueur impérative

Les longueurs attribuées à chaque attribut sont *maximales* ou *impératives*. Dans le dernier cas, les données devront être systématiquement de la longueur indiquée. Par exemple, la longueur impérative de 14 positions pour le code SIRET de l'intervenant signifie que les codes SIRET doivent obligatoirement comporter quatorze chiffres même si, par exemple, les premiers chiffres à gauche sont des zéros.

Par défaut, les longueurs sont maximales.

III.2.10. Majuscule / Minuscule

La caractéristique *Majuscule / Minuscule* indique si la donnée relative à l'attribut doit être constituée exclusivement de majuscules ou s'il peut comporter des minuscules et des caractères spéciaux ("ç", "&", etc...).

Par défaut, l'utilisation des majuscules, des minuscules et des caractères spéciaux est permise.

III.2.11. Accentué

La caractéristique *accentué* signale si la donnée relative à l'attribut peut comporter ou non des lettres accentuées.

Par défaut, les données peuvent comporter des lettres accentuées.

III.2.12. Origine temporelle

L'*origine temporelle* est la référence par rapport à laquelle sont exprimées les dates et heures. Il s'agit de savoir, par exemple, si une date s'exprime par rapport au calendrier grégorien ou musulman ou si une heure s'exprime en temps universel ou en heure locale, en heure d'hiver ou en heure d'été, etc.

Par défaut, l'origine temporelle est le calendrier grégorien et l'heure courante de l'horloge parlante.

III.2.13. Nombre décimal

La caractéristique *nombre décimal* indique si la donnée décrite est un nombre entier ou décimal. Il s'agit d'une caractéristique qui résulte de l'écart entre l'unité retenue pour la donnée et l'unité réelle dans laquelle elle s'exprime. Ainsi, il est théoriquement possible de choisir une unité de mesure suffisamment petite pour toujours n'avoir que des nombres entiers. Cependant, en pratique, il n'est jamais certain que l'unité retenue soit suffisamment petite pour n'avoir que des entiers quels que soient les données (valeurs) à manipuler.

Par défaut, les attributs numériques sont des entiers.

III.2.14. Valeurs négatives

La caractéristique *valeurs négatives* aura la mention "oui" si l'attribut peut comporter des nombres négatifs.

Par défaut, elles sont à non.

III.2.15. Borne inférieure de l'ensemble des valeurs

La *borne inférieure de l'ensemble des valeurs* est la plus petite valeur que peut prendre un attribut.

Aucune borne inférieure n'est définie par défaut.

III.2.16. Borne supérieure de l'ensemble des valeurs

La *borne supérieure de l'ensemble des valeurs* est la plus grande valeur que peut prendre un attribut.

Aucune borne supérieure n'est définie par défaut.

III.2.17. Pas de progression

Le *pas de progression* est une indication supplémentaire sur les valeurs que peut prendre la donnée décrite. Si un pas est défini pour une donnée, les valeurs associées devront être des multiples de ce pas.

Aucun pas de progression n'est défini par défaut.

III.2.18. Unité de mesure

L'*unité de mesure* est la grandeur dans laquelle doit s'exprimer la valeur de l'attribut. Le choix de l'unité est indépendant de la valeur de la précision absolue. Une valeur dont la précision absolue est de plus ou moins 1 milligramme peut s'exprimer en gramme avec trois chiffres décimaux.

Aucune unité de mesure n'est définie par défaut.

III.2.19. Expression régulière

La caractéristique *expression régulière* est utilisée lorsque les données se rapportant à un attribut doivent répondre à un modèle de chaînes de caractères.

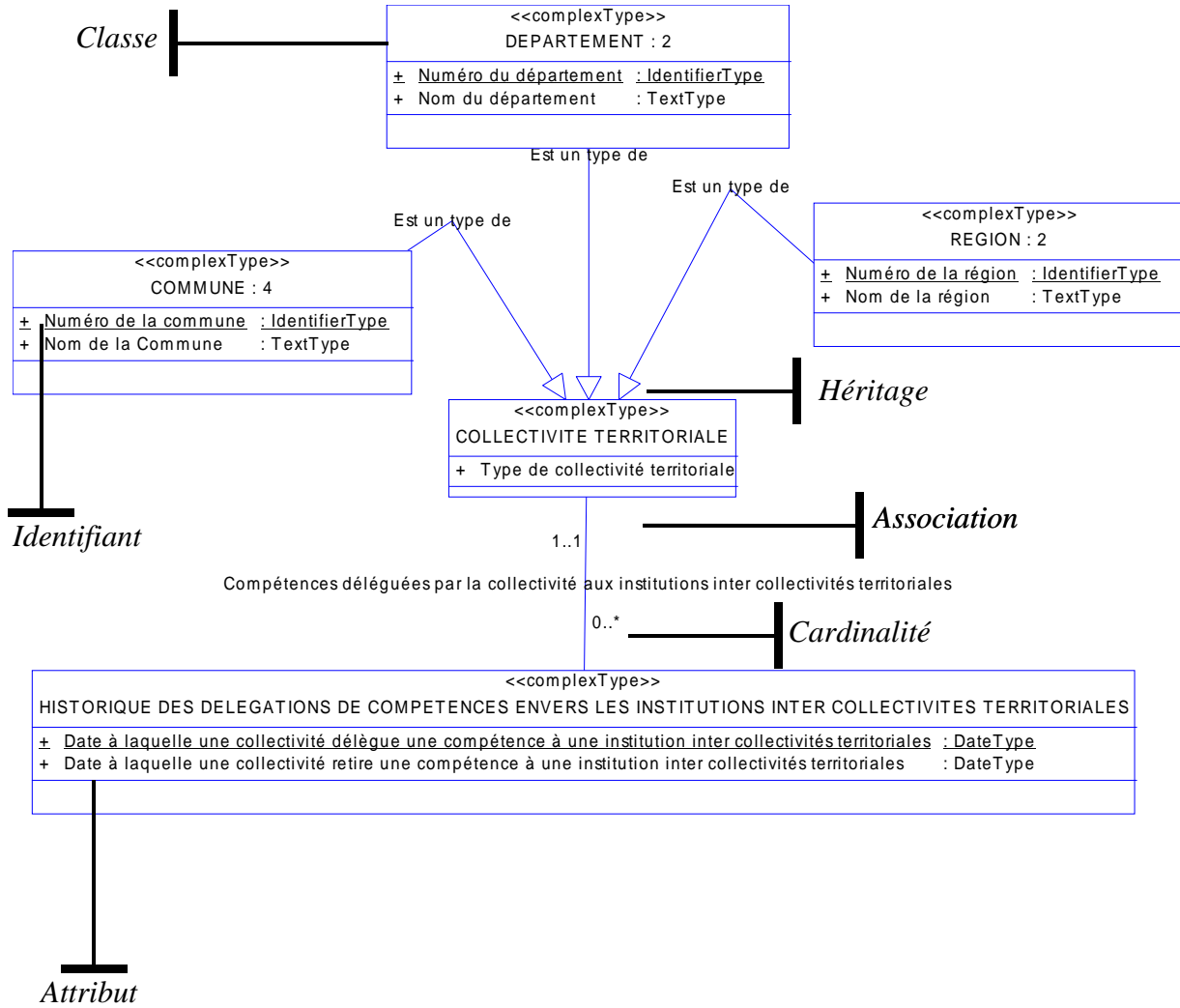
La syntaxe employée pour exprimer les expressions régulières correspond à celle définie dans le cadre des spécifications XML Schema rédigées par le consortium « W3C », au niveau de la facette « pattern ».

Par, exemple, l'expression régulière suivante «`((([0-8][0-9AB])|(9[0-8AB]))[0-9]{3})`» est la règle de formatage de données que tout code INSEE de commune française est censé respecter.

III.3. Formalisme des modèles orientés objets

Le dictionnaire de données décrit le modèle orienté objet selon un formalisme UML.

Le schéma ci-après décrit les principaux formalismes utilisés dans le cadre de la modélisation UML :



Les principales notions de bases utilisées en UML sont rappelées ci-après. Le lecteur se reportera à un guide détaillé sur la Modélisation Orientée Objet pour un approfondissement de ces notions.

● **Modèle orienté objet**

Le modèle orienté objet (MOO), également appelé diagramme de classes rassemble toutes les informations relatives aux données contenues dans un système d'information. Il constitue un référentiel informationnel de l'organisation assimilable à un dictionnaire de données.

Un MOO représente la structure logique commune d'un domaine métier particulier , indépendamment du logiciel ou de la structure de stockage des données. Un modèle objet contient toujours des données qui ne sont pas encore mises en oeuvre dans une base de données physique. Il constitue une représentation formelle des données nécessaires au fonctionnement d'un système d'information.

● **Classe**

Une classe est un objet réel ou abstrait contenu dans un système d'information. Il peut s'agir de personne, lieu, chose ou concept dont les caractéristiques présentent un intérêt pour le thème décrit et au sujet duquel vous souhaitez conserver des informations

Dans le modèle objet, chaque entité est visualisée par un rectangle contenant son nom et ses attributs.

● **Attribut**

Un attribut, également appelé propriété, est une composante élémentaire de la description d'une entité ou d'une association.

Dans le modèle objet, l'attribut est indiqué dans la case Classe . De plus, il est précisé les informations suivantes :

Attribut « simple »	Nom de l'attribut	
Attribut identifiant primaire	<u>Nom de l'attribut</u>	<pi> pour primary Identifier
	<u>souligné</u>	

La dernière information sur chaque attribut est le format de cette information :

Format Caractère limité	TextType+ [Longueur]
Format texte (caractère illimité)	TextType
Numérique	NumericType
Logique	IndicatorType
Date	DateType
Heure	TimeType
Date-Heure	DateTimeType
Objet graphique (binaire)	BinaryObjectType



● **Association**

Une association, également appelée relation, est un lien entre au moins deux classe qui précise le nombre de participation de chaque entité à l'association (cardinalités).

Dans le modèle objet, chaque association est représentée par un lien mentionnant son nom et les cardinalités pour chaque classe.

Le lien comporte une cardinalité minimale (premier chiffre) et une cardinalité maximale (second chiffre) qui précisent l'implication de chaque classe dans la relation. Il indique également les dépendances d'identifiant entre les classes qui composent la relation.

● **Cardinalité et clef primaire étrangère**

Le diagramme de classe UML ne permet pas de mentionner des clefs primaires étrangères (clef primaire provenant d'une classe associée). Par conséquent, lorsque le symbole graphique « # » est affiché à côté d'une cardinalité d'une association, cela signifie que la clef primaire de la classe associé participe en tant que clef primaire étrangère à l'autre classe de l'association.

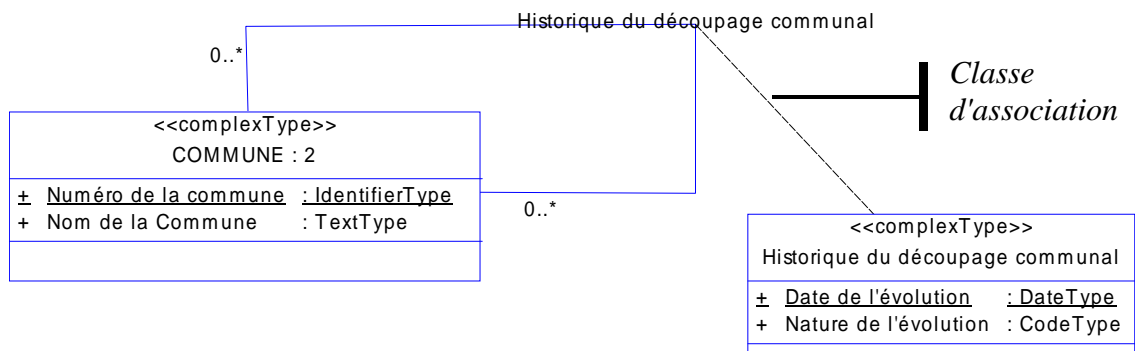
*Par exemple, un département a AU MOINS une commune rattachée et AU MAXIMUM n communes se traduit par le couple de cardinalités (1, *).*

● **Classe d'association**

Une association peut être matérialisée par une classe dans une des circonstances suivantes :

- si l'association est porteuse d'attributs,
- si l'association se matérialise par un objet concret dans le monde réel,
- si l'association est de multiplicité * de part et d'autre de l'association (cf schéma ci-dessous)

Elle est modélisée par un lien en pointillé allant de la classe d'association vers l'association concernée.



● **Identifiant**

Un identifiant est composé d'un ou plusieurs attributs dont la combinaison est unique pour chaque occurrence de l'objet auquel il se rattache.

L'identifiant est dit primaire lorsqu'il est l'identifiant principal de l'objet. *Graphiquement, les éléments composant l'identifiant primaire sont soulignés.*

L'identifiant est dit simple lorsqu'il est basé sur un attribut et composé lorsqu'il est basé sur plusieurs.

- **Héritage**

Relation particulière qui définit une classe comme étant une instance particulière d'une classe plus générale. Par exemple, une commune hérite du concept de « Collectivités territoriales ».

Généralement, l'héritage entraîne que les entités ont des informations communes : attributs communs, identifiants identiques,...

Dans le modèle objet, l'héritage est représenté par une flèche . La flèche indique l'entité mère de l'héritage alors que le trait simple précise l'entité..

III.4.Représentation cartographique d'une entité

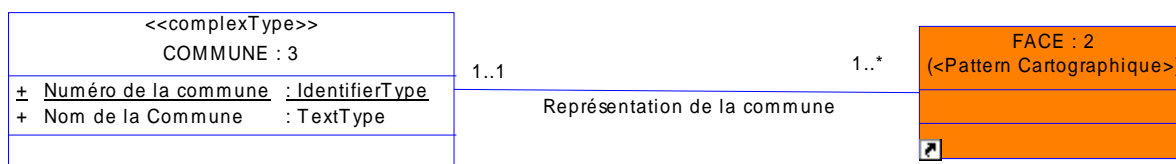
Certaines entités présentent une représentation cartographique, au sens d'un objet géométrique manipulable dans un Système d'Information Géographique (SIG). Le Sandre indique dans le modèle de données les entités présentant une représentation cartographique de référence. Par contre, toutes les entités ayant une représentation cartographique issue d'une agrégation d'une autre entité ne sont pas indiquées.

Par exemple, la commune a une représentation cartographique ; par contre, le département n'est pas indiqué car l'objet géométrique du département correspond à l'agrégation spatiale des objets géométriques des communes du département.

Les caractéristiques de chaque objet géométrique ne sont pas détaillées dans le modèle de données du Sandre. Néanmoins, une entité peut être associée à une ou plusieurs primitives géométriques :

- Le nœud : Il s'agit d'un point défini par un X et un Y,
- L'arc : Il s'agit d'une ligne ou polyligne, c'est à dire un ensemble de points connectés entre eux
- La face : Il s'agit d'une surface constituant un polygone fermé.

La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones) se traduit par.



IV. GESTION DES CODES DE REFERENCE

Les dictionnaires de données font quelquefois référence à des codes qui ne sont pas décrits dans le dictionnaire : il s'agit des **listes de référence du Sandre**. Ces listes ne sont pas fixées lors de la rédaction du document mais évoluent en fonction des demandes d'ajouts provenant des acteurs de l'Eau.

En effet, le partage de données informatisées entre différents partenaires s'articule autour de la mise en place de listes de valeurs communes, servant de référence pour l'ensemble des acteurs, et identifiées de façon unique quel que soit le contexte d'échange. Du point de vue terminologique, ces recueils de données normalisées constituent un référentiel.

L'une des missions du © Sandre consiste à élaborer, administrer et mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau, un référentiel incluant différentes listes de données métiers ayant trait au domaine de l'eau. Ce référentiel pivot est régulièrement actualisé grâce à la coopération entre membres experts issus de partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations qui se sont engagés dans l'élaboration d'un langage commun des données sur l'eau.

Ce référentiel est appelé à être un instrument central indispensable à toute infrastructure informatique d'échanges de données. Il contribue d'une part à améliorer la qualité des données échangées par sa capacité à restituer des informations codifiées, mises à jour et jugées fiables par ses utilisateurs. D'autre part, la gestion d'un tel référentiel s'inscrit pleinement dans un cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information.

Par exemple, la liste de référence des paramètres est administrée par le Sandre et recense de manière générale toute propriété d'un milieu ou d'une partie d'un milieu qui contribue à en apprécier les caractéristiques et/ou la qualité et/ou l'aptitude à des usages.

Les listes de référence ont vocation à être partagées et utilisées par les acteurs du monde de l'eau pour faciliter leurs échanges de données.

Parmi ces listes de référence, certaines d'entre elles sont administrées par le Sandre (exemple : liste des codes nationaux de paramètres analytiques).

Par ailleurs, le Sandre diffuse des listes de référence provenant d'autres administrations ou organismes telles que les listes de cours d'eau, de masses d'eau,...

L'accès à ces listes de références est disponible dans leur dernière version sur le site Internet du Sandre sandre.eaufrance.fr .

V. DICTIONNAIRE DES ENTITES

V.1. Adhésion à une collectivité organisatrice

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:AdhesionCollectivite>
- **Définition :**

Liste des collectivités adhérentes à une collectivité organisatrice.

La liste des adhérents est établie pour chaque exercice annuel.

Une collectivité (commune, EPCI) desservie par un service public d'une collectivité organisatrice, adhère généralement mais pas obligatoirement à la collectivité organisatrice du service. L'adhésion à une collectivité n'implique pas forcément l'adhésion à tous ses services.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Secteur concerné d'adhésion annuelle d'une collectivité à une collectivité organisatrice (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - ENTREPRISE (INSEE) / Collectivité adhérente (1,1) [Erreur : source de la référence non trouvée]
 - COLLECTIVITE ORGANISATRICE / Collectivité organisatrice (1,1) [V.4]
 - EXERCICE / Exercice de l'adhésion d'une collectivité à une collectivité organisatrice (1,1) [V.6]

V.2. Appartenance annuelle d'un ouvrage à un service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:OuvrageSPEA>
- **Définition :**

Liste des ouvrages (installation AEP, station d'épuration, système de collecte des eaux usées), appartenant à un service public pour une année donnée . Les attributs qui caractérisent les ouvrages sont décrits dans le dictionnaire « Ouvrages de l'eau ».

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - EXERCICE / Exercice de l'appartenance d'un ouvrage à un service public (1,1) [V.6]
 - OUVRAGE / Ouvrage(s) appartenant au service (1,1) [V.20]
 - SERVICE PUBLIC / Ouvrage(s) appartenant au service (1,1) [V.15]

V.3. Appartenance annuelle d'un service public à une collectivité organisatrice

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:AppartenanceAnnuelle>
- **Définition :**

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - SERVICE PUBLIC / Appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (1,1) [V.15]
 - COLLECTIVITE ORGANISATRICE / Appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (1,1) [V.4]
 - EXERCICE / Exercice de l'appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (1,1) [V.6]

V.4. COLLECTIVITE ORGANISATRICE

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CollectOrg>
- **Définition :**

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

Source : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Annexe IV

Une collectivité organisatrice est assimilée à une ENTREPRISE au sens de l'INSEE, à savoir des personnes morales avec un statut juridique.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code SISPEA de la collectivité organisatrice (0,1)
 - Existence d'une commission consultative des services publics locaux (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Appartenance annuelle d'un service public à une collectivité organisatrice / Appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (0,n) [V.3]
 - Adhésion à une collectivité organisatrice / Collectivité organisatrice (0,n) [V.1]
 - ENTREPRISE (INSEE) / Service d'Etat de référence (1,1) [Erreur : source de la référence non trouvée]

V.5. COMPETENCE

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CompetService>
- **Définition :**

La compétence d'un service public relevant d'une collectivité correspond à son domaine d'activité. Il peut s'agir par exemple de l'eau potable, l'assainissement collectif ou non collectif. Chaque compétence est décomposée en différentes missions.

L'exercice des compétences d'une collectivité est régie par le code général des collectivités territoriales.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code de la compétence du service (1,1)
 - Définition de la compétence du service (0,1)
 - Libellé de la compétence du service (0,1)
 - Mnémonique de la compétence du service (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - SERVICE PUBLIC / Compétence du service public (0,n) [V.15]
 - MISSION DES COMPETENCES / Mission des compétences (0,n) [V.10]

V.6. EXERCICE

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:Exercice>
- **Définition :**

Période annuelle à laquelle se rapporte tout le processus de collecte des informations relatives aux services publics.

Au cours d'un exercice annuel, les différentes catégories d'informations suivantes sont recueillies:

- Description des services publics des collectivités organisatrices
- Liste des collectivités adhérentes à chaque service
- Liste des ouvrages concernés par chaque service
- Les résultats d'indicateurs et de variables de performance de chaque service public

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Année de l'exercice (1,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Adhésion à une collectivité organisatrice / Exercice de l'adhésion d'une collectivité à une collectivité organisatrice (0,n) [V.1]
 - Appartenance annuelle d'un ouvrage à un service public / Exercice de l'appartenance d'un ouvrage à un service public (0,n) [V.2]
 - Appartenance annuelle d'un service public à une collectivité organisatrice / Exercice de l'appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (0,n) [V.3]
 - Mission(s) annuelle(s) des services publics / Exercice des missions de service public (0,n) [V.9]
 - LOT ANNUEL DE RESULTATS / Exercice du lot annuel de résultats (0,n) [V.8]
 - Périmètre d'un service public / Exercice du périmètre (0,n) [V.12]

V.7. INDICATEUR

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:Indicateur>
- **Définition :**

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre et entre services publics similaires, des indicateurs descriptifs et de performance ont été définis. Il s'agit d'indicateurs permettant de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Il s'agit d'outils de pilotage facilitant l'inscription des services dans une démarche de progrès.

Pour les usagers, ils constituent des éléments d'explication du prix de l'eau et d'évaluation de la performance de leurs services publics.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services d'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés. Ces indicateurs doivent maintenant être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services, prévu à l'article L. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales. Ils constituent la base des informations collectées au sein de l'observatoire.

La saisie des indicateurs de performance par les collectivités obéit à un cycle de vie avec un processus de contrôle de cohérence et de publication.

➤ **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**

- Code de l'indicateur (1,1)
- Dernier exercice d'application de l'indicateur (0,1)
- Dimension du développement durable (0,1)
- Exercice d'entrée en vigueur de l'indicateur (0,1)
- Libellé complet de l'indicateur (0,1)
- Libellé grand public de l'indicateur (0,1)
- Lien internet vers la fiche descriptive de l'indicateur (0,1)
- Type d'indicateur (0,1)

➤ **Liste des associations (avec les cardinalités) :**

- RESULTAT D'INDICATEUR / Indicateur (0,n) [V.13]
- MISSION DES COMPETENCES / Indicateur pertinent pour le(s) mission(s) (1,n) [V.10]
- UNITE DE MESURE / Unité de mesure (1,1) [V.19]
- Variables de performances utilisées / Variable de performance utilisée pour (0,n) [V.18]

V.8. LOT ANNUEL DE RESULTATS

➤ **Nom de balise XML :** <sa_ise:LotAnnuelRs>

➤ **Définition :**

Lot ou jeu de données annuel de résultats d'indicateurs et de variables de performance recueillis au cours d'un exercice et se rapportant à un service public.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de dernière mise à jour du changement de statut du lot annuel de résultats (1,1)
 - Date de publication du lot annuel de résultats (1,1)
 - Commentaire sur le lot annuel de résultats (0,1)
 - Date de dernière mise à jour des résultats d'indicateurs (0,1)
 - Statut du lot annuel de résultats (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - EXERCICE / Exercice du lot annuel de résultats (1,1) [V.6]
 - RESULTAT D'INDICATEUR / Indicateur (0,n) [V.13]
 - SERVICE PUBLIC / Service public (1,1) [V.15]
 - RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE / Variable de performance (0,n) [V.14]

V.9. Mission(s) annuelle(s) des services publics

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:MissionAnnuelle>
- **Définition :**

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - EXERCICE / Exercice des missions de service public (1,1) [V.6]
 - SERVICE PUBLIC / Mission de service public (1,1) [V.15]
 - MISSION DES COMPETENCES / Mission de service public (1,1) [V.10]

V.10.MISSION DES COMPETENCES

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:Mission>
- **Définition :**

Chaque compétence (eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif) peut être décomposée en une ou plusieurs missions.

Par exemple, on distingue au sein de la compétence "eau potable " la mission de "production d'eau potable", la mission de « transfert d'eau potable » et la mission de "distribution d'eau potable".

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code de la mission (1,1)
 - Définition de la mission (0,1)
 - Libellé de la mission (0,1)
 - Mnémonique de la mission (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - COMPETENCE / Compétence associé (1,1) [V.5]
 - INDICATEUR / Indicateur pertinent pour le(s) mission(s) (0,n) [V.7]
 - COMPETENCE / Mission des compétences (1,1) [V.5]
 - Mission(s) annuelle(s) des services publics / Mission de service public (0,n) [V.9]

V.11.MODE DE GESTION

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ModeGestion>
- **Définition :**

Mode de gestion ou période contractuelle liant un service public à un opérateur, caractérisé également par le type de contrat d'exploitation.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Date de début de contrat d'exploitation (0,1)
 - Date de fin de contrat d'exploitation (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - ENTREPRISE (INSEE) / Mode de gestion annuel d'un service public (1,1) [Erreur : source de la référence non trouvée]
 - SERVICE PUBLIC / Mode de gestion annuel d'un service public (1,1) [V.15]
 - TYPE DE MODE DE GESTION / Type de mode de gestion (1,1) [V.16]

V.12.Périmètre d'un service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:PerimetreServicePublic>
- **Définition :**

Une collectivité adhérente à un service public est forcément desservie.

Une collectivité desservie seulement signifie qu'elle appartient au périmètre du service d'une collectivité organisatrice sans adhérer à cette même collectivité. Une convention devrait être formalisée entre cette collectivité et la collectivité organisatrice qui gère le service public.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Secteur concerné par la desserte (0,1)
 - Type de desserte (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - ENTREPRISE (INSEE) / Adhésion d'une collectivité au service public via (1,1) [Erreur : source de la référence non trouvée]
 - ENTREPRISE (INSEE) / Collectivité (1,1) [Erreur : source de la référence non trouvée]
 - EXERCICE / Exercice du périmètre (1,1) [V.6]
 - SERVICE PUBLIC / Service public (1,1) [V.15]

V.13.RESULTAT D'INDICATEUR

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:RsIndicateur>
- **Définition :**

Un résultat d'indicateur correspond à la détermination de la valeur d'un indicateur réalisé au cours d'un exercice, et s'appliquant à un service public voir un ouvrage particulier appartenant à ce service.

Un résultat d'indicateur fait l'objet d'un processus de validation au travers de ses attributs de qualification et de fiabilité

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Commentaires sur la fiabilité de la valeur de l'indicateur (1,1)
 - Commentaires sur la valeur de l'indicateur (0,1)
 - Fiabilité de la valeur de l'indicateur (0,1)
 - Valeur de l'indicateur calculée automatiquement (0,1)
 - Valeur de l'indicateur de performance (0,1)
 - Vérification de la valeur de l'indicateur (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - INDICATEUR / Indicateur (1,1) [V.7]
 - LOT ANNUEL DE RESULTATS / Indicateur (1,1) [V.8]
 - OUVRAGE / Résultat d'indicateur valant éventuellement pour un ouvrage (1,1) [V.20]

V.14.RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:RsVarPerf>
- **Définition :**

Un résultat de variable de performance correspond à la détermination de la valeur d'une variable de performance réalisée au cours d'un exercice, et s'appliquant à un service public voir un ouvrage particulier appartenant à ce service.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Commentaires sur la valeur de la variable de performance (0,1)
 - Valeur de la variable de performance (0,1)
 - Variable calculée automatiquement (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - OUVRAGE / Résultat de variable de performance valant éventuellement pour un ouvrage (1,1) [V.20]
 - VARIABLE DE PERFORMANCE / Variable de performance (1,1) [V.17]
 - LOT ANNUEL DE RESULTATS / Variable de performance (1,1) [V.8]

V.15.SERVICE PUBLIC

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ServicePublic>
- **Définition :**

On entend par « service » le périmètre confié par une collectivité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement collectif la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif.

Source : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Annexe IV

Un opérateur peut être un service ou organisme dépendant de la collectivité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par la collectivité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement.

Source : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Annexe IV

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code du service public (1,1)
 - Année de mise hors service du service public (0,1)
 - Date de création du service public (0,1)
 - Nom du service public (0,1)
 - Statut du service public (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - Appartenance annuelle d'un service public à une collectivité organisatrice / Appartenance d'un service public à une collectivité organisatrice (0,n) [V.3]
 - COMPETENCE / Compétence du service public (1,1) [V.5]
 - Mission(s) annuelle(s) des services publics / Mission de service public (0,n) [V.9]
 - MODE DE GESTION / Mode de gestion annuel d'un service public (0,n) [V.11]
 - Appartenance annuelle d'un ouvrage à un service public / Ouvrage(s) appartenant au service (0,n) [V.2]
 - Périmètre d'un service public / Service public (0,n) [V.12]
 - LOT ANNUEL DE RESULTATS / Service public (0,n) [V.8]

V.16.TYPE DE MODE DE GESTION

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:TypeModeGestion>
- **Définition :**

Modalités d'exploitation du service public.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code du type de mode de gestion (1,1)
 - Définition du type de mode de gestion (0,1)
 - Libellé du type de mode de gestion (0,1)
 - Mnémonique du type de mode de gestion (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - MODE DE GESTION / Type de mode de gestion (0,n) [V.11]

V.17.VARIABLE DE PERFORMANCE

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:VarPerf>
- **Définition :**

Les variables de performance constituent les données élémentaires qui permettent de calculer les indicateurs de performance.

Certaines de ces variables sont qualifiées de variables de consolidation car elles sont utilisées pour le calcul de la moyenne pondérée d'un indicateur (par exemple, l'indice linéaire des pertes en réseau, en eau potable, est pondéré par la variable de performance "linéaire de réseau").

Certaines autres variables, appelées "données de contexte", ne participent pas au calcul des indicateurs mais ont vocation à décrire le contexte du service (par exemple, part en % des eaux souterraines dans les eaux prélevées).

Chaque variable ou donnée de contexte dispose d'une définition qui est consultable sur le site de l'observatoire national www.services.eaufrance.fr

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Code de la variable de performance (1,1)
 - Libellé de la variable de performance (0,1)
 - Lien internet vers la fiche descriptive de la variable de performance (0,1)
 - Type de variable de performance (0,1)
- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - UNITE DE MESURE / Unité de mesure (1,1) [V.19]
 - RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE / Variable de performance (0,n) [V.14]
 - Variables de performances utilisées / Variable de performance utilisée pour (0,n) [V.18]

V.18.Variables de performances utilisées

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:VarPerfIndic>
- **Définition :**

Liste des variables de performance utilisées pour le calcul direct ou la consolidation d'un indicateur de performance.

- **Liste des attributs (avec les cardinalités) :**
 - Calcul direct d'un indicateur (0,1)
 - Consolidation d'un indicateur (0,1)

- **Liste des associations (avec les cardinalités) :**
 - VARIABLE DE PERFORMANCE / Variable de performance utilisée pour (1,1) [V.17]
 - INDICATEUR / Variable de performance utilisée pour (1,1) [V.7]

V.19.UNITE DE MESURE

- **Nom de balise XML :** <sa_par:UniteMesure>
- **Définition :**

Les unités de référence sont toutes les unités retenues par le SANDRE pour exprimer les résultats de tous les paramètres enregistrés.

L'expression de ces unités est basée sur le système international et peut pour certaines unités se référer à une nature de fraction analysée (solide, liquide ou gazeuse).

La liste des unités de référence relève de la responsabilité du SANDRE.

V.20.OUVRAGE

- **Nom de balise XML :** <sa_org:Ouvrage>
- **Définition :**

Les ouvrages liés à l'eau regroupent toutes les installations ayant une influence directe ou indirecte sur l'eau.

V.21.ENTREPRISE (INSEE)

- **Nom de balise XML :** <sa_inc:Entreprise>
- **Définition :**

Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Il existe deux grandes catégories (ou familles) :

* l'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de son exploitant (commerçant, artisan, profession libérale);

* l'entreprise dite personne morale (société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)).

VI. DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS

VI.1. Année de l'exercice

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:AnneeExercice>
- **Nom de l'Objet/Lien :** EXERCICE
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Nombre correspondant à l'année civile de l'exercice.

VI.2. Année de mise hors service du service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:AnneeMHSServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** SERVICE PUBLIC
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Date de dernière mise à jour des informations relatives au service public.

VI.3. Calcul direct d'un indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CalculDirect>
- **Nom de l'Objet/Lien :** Variables de performances utilisées
- **Type de données :** Booléen
- **Définition :**

Une variable de performance est utilisée pour le calcul direct d'un indicateur de performance et/ou pour sa consolidation, autrement dit le calcul de la moyenne pondérée d'un indicateur (par exemple, l'indice linéaire des pertes en réseau, en eau potable, est pondéré par la variable de performance "linéaire de réseau").

VI.4. Code de l'indicateur

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:CdIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien** : INDICATEUR
- **Type de données** : Caractère
- **Nature de l'attribut** : Clef primaire
- **Définition** :

Identifiant attribué au niveau national à chaque indicateur.

Exemple, "P105.3" est le code l'indicateur intitulé "Indice linéaire des volumes non comptés".

il s'agit d'un code signifiant sur 6 caractères.

- une lettre pour la catégorie de l'indicateur (D pour descriptif, P pour performance),
- un chiffre pour identifier le service (1 pour l'eau potable, 2 pour l'assainissement collectif, 3 pour l'assainissement non collectif),
- un numéro d'ordre à deux chiffres pour distinguer les indicateurs communs à l'ensemble des services de ceux réservés aux services de plus grand périmètre (de 01 à 49 pour toutes les collectivités, de 50 à 99 pour celles qui disposent d'une CCSPL (Commission consultative des services publics locaux),
- un point,
- un chiffre d'identification de la dimension du développement durable concernée (0 sans objet, 1 pour le pilier social, 2 pour le pilier économique et 3 pour le pilier environnemental).

VI.5.Code de la compétence du service

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:CdCompetService>
- **Nom de l'Objet/Lien** : COMPETENCE
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Identifiant attribué à chaque type de compétence d'un service public.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°224.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [224]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
0	INC	Compétence inconnue	
9	EP	Eau potable	
10	AC	Assainissement collectif	
90	ANC	Assainissement non collectif	
52	DEC	Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés	
60	AIR	Air	

70	BR	Lutte contre les nuisances sonores
80	AG	Aménagement de l'espace

VI.6.Code de la mission

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CdMission>
- **Nom de l'Objet/Lien :** MISSION DES COMPETENCES
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Identifiant du type de mission exercé par un service public.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°754.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [754]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
0		Inconnue	
PR		Production d'eau potable	La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution. source: Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007

TF	Transfert d'eau potable	La mission de transfert d'eau potable consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la sortie de l'usine de production jusqu'à des points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.
DI	Distribution d'eau potable	La mission de distribution d'eau potable consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.
CO	Collecte d'eaux usées	La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.
TR	Transport d'eaux usées	La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.
DE	Dépollution d'eaux usées	La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut



comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet lui-même. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

ANC	Contrôle des installations d'assainissement collectifs	non
-----	--	-----

VI.7.Code de la variable de performance

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CdVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien :** VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données :** Caractère
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Identifiant unique attribué à chaque variable de performance.

Exemple: VP.224

Ce code est signifiant:

- deux lettres pour le type de variable (VP pour variable de performance, DC pour donnée de contexte)
- un point
- un chiffre sur 3 caractères

VI.8.Code du service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CdServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** SERVICE PUBLIC
- **Type de données :** Caractère
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Identifiant du service public à l'échelle nationale, ayant été attribué par le système d'information SISPEA.

VI.9.Code du type de mode de gestion

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CdTypeModeGestion>
- **Nom de l'Objet/Lien :** TYPE DE MODE DE GESTION
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Identifiant unique d'un mode de gestion

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [755]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
C	C	Concession	La concession est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire est chargé de construire tous les ouvrages nécessaires au service et fait l'avance des frais de premier établissement.
A	A	Affermage	L'affermage est un contrat par lequel une collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.
G	G	Gérance	La gérance est un contrat par lequel la collectivité confie toute la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un prestataire (le gérant). La collectivité fixe le tarif de cette prestation et rémunère le gérant, généralement en fonction du nombre d'usagers bénéficiaires du service et de l'assiette de consommation. Le gérant ne prend aucun risque car sa rémunération est garantie par la collectivité.
RI	RI	Régie intéressée	La régie intéressée est un contrat par lequel une collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un régisseur public ou privé, dont la rémunération est directement assurée par celle-ci et comprend une part forfaitaire de rémunération ainsi qu'un intéressement substantiellement lié aux résultats de l'exploitation du service.
RP	RP	Régie	avec ll s'agit d'une régie dans le cadre de laquelle la collectivité

		prestation prépondérante	recourt majoritairement à un prestataire pour l'exploitation de son service public, au travers d'un contrat à rémunération forfaitaire, sans risque pour ce dernier.
R	R	Régie	La régie est le mode de gestion par défaut d'un service public par lequel la collectivité gère majoritairement son service avec son propre personnel : elle assure l'investissement et l'exploitation (renouvellement, suivi, entretien) des installations, la facturation aux usagers et la gestion clientèle.

VI.10.Code SISPEA de la collectivité organisatrice

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CdSISPEACollectOrg>
- **Nom de l'Objet/Lien :** COLLECTIVITE ORGANISATRICE
- **Type de données :** Caractère
- **Nature de l'attribut :** Clef primaire
- **Définition :**

Code attribué par le système d'information SISPEA à la collectivité organisatrice.

Bien que l'identification des collectivités repose en priorité sur leur code SIREN, le code SISPEA de la collectivité organisatrice peut être échangé à des fins de mise en correspondance de données.

VI.11.Commentaires sur la fiabilité de la valeur de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ComFiabRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Texte libre permettant à la collectivité organisatrice d'apporter des informations complémentaires sur la fiabilité de la valeur du résultat de l'indicateur.

VI.12.Commentaires sur la valeur de l'indicateur

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:ComRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien** : RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Texte libre permettant à la collectivité organisatrice d'apporter des informations complémentaires sur la valeur ou le mode d'obtention du résultat de l'indicateur.

VI.13. Commentaires sur la valeur de la variable de performance

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:ComRsVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien** : RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Informations supplémentaires que le producteur de données souhaite porter à la connaissance du lecteur, au sujet de la valeur d'une variable de performance.

VI.14. Commentaire sur le lot annuel de résultats

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:ComLotAnnuelRs>
- **Nom de l'Objet/Lien** : LOT ANNUEL DE RESULTATS
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Texte libre permettant à la collectivité organisatrice d'apporter des informations complémentaires sur le lot annuel de résultats.

VI.15. Consolidation d'un indicateur

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:Consolidation>
- **Nom de l'Objet/Lien** : VARIABLES DE PERFORMANCES UTILISEES
- **Type de données** : Booléen
- **Définition** :

Attribut indiquant si la variable de performance est utilisé dans la consolidation à un niveau supérieur au service de l'indicateur.

VI.16.Date de création du service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DateCreServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** SERVICE PUBLIC
- **Type de données :** Date
- **Définition :**

Date à laquelle le service public a été créé dans la réalité.

VI.17.Date de début de contrat d'exploitation

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DateDebContServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** MODE DE GESTION
- **Type de données :** Date
- **Définition :**

Date à laquelle le contrat d'exploitation entre une collectivité organisatrice et un opérateur prend effet.

VI.18.Date de dernière mise à jour des résultats d'indicateurs

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DateMAJLotAnnuelRs>
- **Nom de l'Objet/Lien :** LOT ANNUEL DE RESULTATS
- **Type de données :** Date et heure
- **Définition :**

Date de dernière mise à jour des informations relatives au lot annuel de résultats associé à un service public.

Cette date est mise à jour dès lors que de nouveaux résultats d'indicateurs ou variables sont ajoutés ou mis à jour par la collectivité ou son mandataire.

VI.19.Date de dernière mise à jour du changement de statut du lot annuel de résultats

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:DateMAJStLotAnnuelRs>
- **Nom de l'Objet/Lien** : LOT ANNUEL DE RESULTATS
- **Type de données** : Date et heure
- **Définition** :

VI.20.Date de fin de contrat d'exploitation

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:DateFinContServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien** : MODE DE GESTION
- **Type de données** : Date
- **Définition** :

Date à laquelle le contrat d'exploitation entre une collectivité organisatrice et un opérateur prend fin. Il s'agit de la date initiale de fin du contrat ou, le cas échéant, de la date de fin après prolongation.

VI.21.Date de préremplissage

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:DatePreremplissage>
- **Nom de l'Objet/Lien** : UNDEFINED
- **Type de données** : Date et heure
- **Définition** :

VI.22.Date de publication du lot annuel de résultats

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:DatePubliLotAnnuelRs>
- **Nom de l'Objet/Lien** : LOT ANNUEL DE RESULTATS
- **Type de données** : Date et heure
- **Définition** :

Date à laquelle le lot annuel de résultats est publié.

VI.23. Définition de la compétence du service

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DefCompetService>
- **Nom de l'Objet/Lien :** COMPETENCE
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Texte décrivant la signification et le périmètre de la compétence d'un service public.

VI.24. Définition de la mission

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DefMission>
- **Nom de l'Objet/Lien :** MISSION DES COMPETENCES
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Texte libre comportant les informations descriptives de la mission

VI.25. Définition du type de mode de gestion

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DefTypeModeGestion>
- **Nom de l'Objet/Lien :** TYPE DE MODE DE GESTION
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Texte donnant la signification d'un mode de gestion.

VI.26. Dernier exercice d'application de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DerExerciceVigIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Dernière année pour laquelle l'indicateur est défini et applicable réglementairement.

VI.27.Dimension du développement durable

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:DimDDIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Le développement durable est une conception de l'intérêt public reposant sur trois piliers: économique, écologique et sociétal.

Cet attribut indique sur quel pilier l'indicateur se rapporte.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°753.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [753]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
0		Sans objet	
1		Sociale	
2		Economique	
3		Environnementale	

VI.28.Exercice d'entrée en vigueur de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ExerciceVigIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Première année pour laquelle l'indicateur est défini et applicable réglementairement.

VI.29.Existence d'une commission consultative des services publics locaux

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:CCSPL>
- **Nom de l'Objet/Lien** : COLLECTIVITE ORGANISATRICE
- **Type de données** : Booléen
- **Définition** :

Attribut permettant de préciser si la collectivité organisatrice dispose d'une commission consultative des services publics locaux.

Les conditions de création de la CCSPL sont définies dans l'article L14-13-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

VI.30.Fiabilité de la valeur de l'indicateur

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:FiabRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien** : RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

La fiabilité de la valeur de l'indicateur est renseignée par la collectivité organisatrice en charge du service public correspondant, et permet de préciser le degré de confiance accordé à l'obtention de ce résultat.

La fiabilité permet donc de juger de la qualité du résultat d'un indicateur, fonction de ses modalités d'acquisition.

source: circulaire du 28 avril 2008 (n°12/DE)

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°758.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [758])** :

Code	Mnémorique	Libellé	Définition
0		Non défini	
A		Très fiable	
B		Fiable	
C		Peu fiable	

VI.31.Libellé complet de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale complète et explicite de l'indicateur, telle que décrite dans les textes réglementaires.

VI.32.Libellé de la compétence du service

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbCompetService>
- **Nom de l'Objet/Lien :** COMPETENCE
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale explicite de la compétence du service public.

VI.33.Libellé de la mission

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbMission>
- **Nom de l'Objet/Lien :** MISSION DES COMPETENCES
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale explicite de la mission.

Exemple: Production d'eau potable

VI.34.Libellé de la variable de performance

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien :** VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale explicite de la variable de performance.

Exemple:"Nombre d'abonnés"

VI.35.Libellé du type de mode de gestion

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbTypeModeGestion>
- **Nom de l'Objet/Lien :** TYPE DE MODE DE GESTION
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale explicite d'un mode de gestion.

Exemple: "Affermage"

VI.36.Libellé grand public de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LbGPIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

VI.37.Lien internet vers la fiche descriptive de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:LienIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Adresse URL de la fiche descriptive de l'indicateur.

Exemple:

<http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/P105.3>

VI.38.Lien internet vers la fiche descriptive de la variable de performance

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:LienVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien** : VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Adresse URL de la fiche descriptive de l'indicateur.

Exemple:

<http://www.services.eaufrance.fr/docs/variables/VP-EP77.pdf>

VI.39.Mnémonique de la compétence du service

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:MnCompetService>
- **Nom de l'Objet/Lien** : COMPETENCE
- **Type de données** : Texte
- **Longueur maximale** : 25
- **Définition** :

Un mnémonique est un libellé nominatif court d'un objet sur 25 caractères.

Il peut être utilisé pour les applications informatiques exigeant des longueurs de texte réduites (zone de liste, impression,...)

VI.40.Mnémonique de la mission

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:MnMission>
- **Nom de l'Objet/Lien** : MISSION DES COMPETENCES
- **Type de données** : Texte
- **Longueur maximale** : 25
- **Définition** :

Un mnémonique est un libellé nominatif court d'un objet sur 25 caractères.

Il peut être utilisé pour les applications informatiques exigeant des longueurs de texte réduites (zone de liste, impression,...)

VI.41.Mnémonique du type de mode de gestion

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:MnTypeModeGestion>
- **Nom de l'Objet/Lien :** TYPE DE MODE DE GESTION
- **Type de données :** Texte
- **Longueur maximale :** 25
- **Définition :**

Un mnémonique est un libellé nominatif court d'un objet sur 25 caractères.

Il peut être utilisé pour les applications informatiques exigeant des longueurs de texte réduites (zone de liste, impression,...)

VI.42.Nom du service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:NomServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** SERVICE PUBLIC
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Appellation littérale explicite du service public au sein de la collectivité organisatrice.

VI.43.Origine du préremplissage

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:OrigPreremplissage>
- **Nom de l'Objet/Lien :** UNDEFINED
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Attribut indiquant l'acteur concerné par la date de préremplissage

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°816.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [816]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
1		Saisie des données	
2		Publication des données	
3		Saisie des indicateurs	
		DGS	
4		Saisie des indicateurs	
		ERU	

5	Données Exploitant
6	Données Agence de l'eau
7	Données Opérateur tiers

VI.44.Secteur concerné d'adhésion annuelle d'une collectivité à une collectivité organisatrice

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:SecteurConcerneAdhCollect>
- **Nom de l'Objet/Lien** : Adhésion à une collectivité organisatrice
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

VI.45.Secteur concerné par la desserte

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:SecteurConcerneService>
- **Nom de l'Objet/Lien** : Périmètre d'un service public
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Quartier ou hameau d'une collectivité desservi.

VI.46.Statut du lot annuel de résultats

- **Nom de balise XML** : <sa_ise:StLotAnnuelRs>
- **Nom de l'Objet/Lien** : LOT ANNUEL DE RESULTATS
- **Type de données** : Caractère
- **Définition** :

Un lot annuel de résultats dispose d'un statut dont la valeur reflète son état d'avancement conformément à son cycle de vie, autrement dit son processus d'acquisition, de validation et de publication.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°759.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [759])** :

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
0		En attente de saisie	La saisie n'a pas encore commencé
1		En cours de saisie	La saisie a commencé
2		En attente de vérification	La collectivité a terminé la saisie les a soumis à vérification
3		En cours de vérification	Les données sont en cours de vérification par les services de l'Etat
4		Vérifié	Les données ont été vérifiées par les services de l'Etat
5		Confirmé et publiée	La collectivité a pris connaissance de la vérification par les services de l'Etat et a décidé de publier ses données

VI.47.Statut du service public

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:StatutServicePublic>
- **Nom de l'Objet/Lien :** SERVICE PUBLIC
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Cet attribut permet de savoir si un service public est toujours effectif ou s'il a cessé d'exister suite par exemple à la fin d'un contrat d'exploitation.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°390.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [390]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
Gelé	Gelé	Gelé	Une nomenclature ou un élément codifié d'une liste nationale SANDRE possède un statut GELE lorsqu'il a fait l'objet d'un travail de vérification de sa pertinence par un groupe d'experts du SANDRE, au regard des listes de

références existantes. La conclusion de ce travail a mis en évidence une ou plusieurs erreurs pouvant être de nature variée (redondance d'informations, informations incomplètes, confusion) qui n'autorisent pas son usage au sein d'échanges de données. Une nomenclature ou une occurrence de listes nationales de statut gelé peut en outre évoluer à l'avenir vers un statut valide, toujours selon l'avis de groupes d'experts.

Validé

Validé

Validé

Une nomenclature ou un élément codifié d'une liste nationale SANDRE possède un statut VALIDE lorsqu'il a été jugé pertinent et cohérent aux yeux d'un groupe d'experts, garantissant ainsi son caractère valide. La nomenclature ou l'occurrence de listes nationales est bien reconnu officiellement par le SANDRE et PEUT désormais faire l'objet d'échanges de données.

VI.48.Type d'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:TypeIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Les indicateurs sont de deux types : des indicateurs descriptifs, qui permettent de caractériser le service, et des indicateurs de performance proprement dit qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°752.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [752]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
IP		Indicateur de performance	Indicateur permettant d'évaluer la qualité et la performance d'un service.
ID		Indicateur descriptif	Indicateur permettant de décrire le contexte du service

VI.49.Type de desserte

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:TypeDesserte>
- **Nom de l'Objet/Lien :** Périmètre d'un service public
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Une collectivité "adhérente directe" à un service public est forcément desservie.

Une collectivité "desservie seulement" signifie qu'elle adhère à un service public d'une collectivité organisatrice sans adhérer à cette même collectivité. Une convention devrait être formalisée entre cette commune et la collectivité qui gère le service public.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°800.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [800]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
AD		Adhérente directe	
DS		Desservie seulement	Collectivité n'ayant pas transféré leur compétence à ce service mais néanmoins desservies par ce service pour tout ou

AV	Adhérent via	partie de leur territoire Adhérent via une autre EPCI
----	--------------	---

VI.50.Type de variable de performance

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:TypeVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien :** VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Attribut permettant de préciser s'il s'agit d'une variable de performance ou d'une donnée de contexte.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°757.

- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [757]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
VP		Variable de consolidation	Les variables de performance constituent les données élémentaires qui permettent de calculer les indicateurs. Certaines de ces variables sont qualifiée de variables de consolidation car elles sont utilisées pour la calcul de la moyenne pondérée d'un indicateur (par exemple, l'indice linéaire des pertes en réseau, en eau potable, est pondéré par la variable de performance "linéaire de réseau").
DC		Données de contexte	Les variables de performance constituent les données élémentaires qui permettent de calculer les indicateurs. Certaines de ces variables sont qualifiée de variables de consolidation car elles sont

utilisées pour la calcul de la moyenne pondérée d'un indicateur (par exemple, l'indice linéaire des pertes en réseau, en eau potable, est pondéré par la variable de performance "linéaire de réseau"). Certaines autres variables, appelées "données de contexte", ne participent pas au calcul des indicateurs mais ont vocation à décrire le contexte du service (par exemple, part en % des eaux souterraines dans les eaux prélevées).

VI.51.Valeur de l'indicateur calculée automatiquement

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CalculAutoRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données :** Booléen
- **Définition :**

Attribut booléen indiquant si la valeur de l'indicateur de performance a été calculée automatiquement.

VI.52.Valeur de l'indicateur de performance

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ValRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Valeur numérique de résultat d'un indicateur de performance se rapportant à un service public voir un ouvrage particulier d'un service public, cette valeur étant mesurée ou estimée par la collectivité organisatrice en charge du service public concerné, ceci pour une année donnée.

VI.53.Valeur de la variable de performance

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:ValRsVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données :** Numérique
- **Définition :**

Valeur numérique de résultat d'une variable de performance se rapportant à un service public voir un ouvrage particulier d'un service public, cette valeur étant mesurée ou estimée par la collectivité organisatrice en charge du service public concerné, ceci pour une année donnée.

VI.54.Variable calculée automatiquement

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:CalculAutoVarPerf>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE
- **Type de données :** Booléen
- **Définition :**

VI.55.Vérification de la valeur de l'indicateur

- **Nom de balise XML :** <sa_ise:VerifRsIndicateur>
- **Nom de l'Objet/Lien :** RESULTAT D'INDICATEUR
- **Type de données :** Caractère
- **Définition :**

Les services de l'Etat qui réalisent un travail de contrôle de cohérence et de vérification des données saisies par les collectivités (ou leur(s) mandataires(s)) qualifient, avant publication, chaque indicateur par l'une des mentions citées dans le tableau ci-dessous.

Cette vérification n'est pas bloquante pour la publication, qui reste du ressort de la collectivité. Néanmoins, chaque indicateur publié est généralement assorti de cet avis.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n°756.

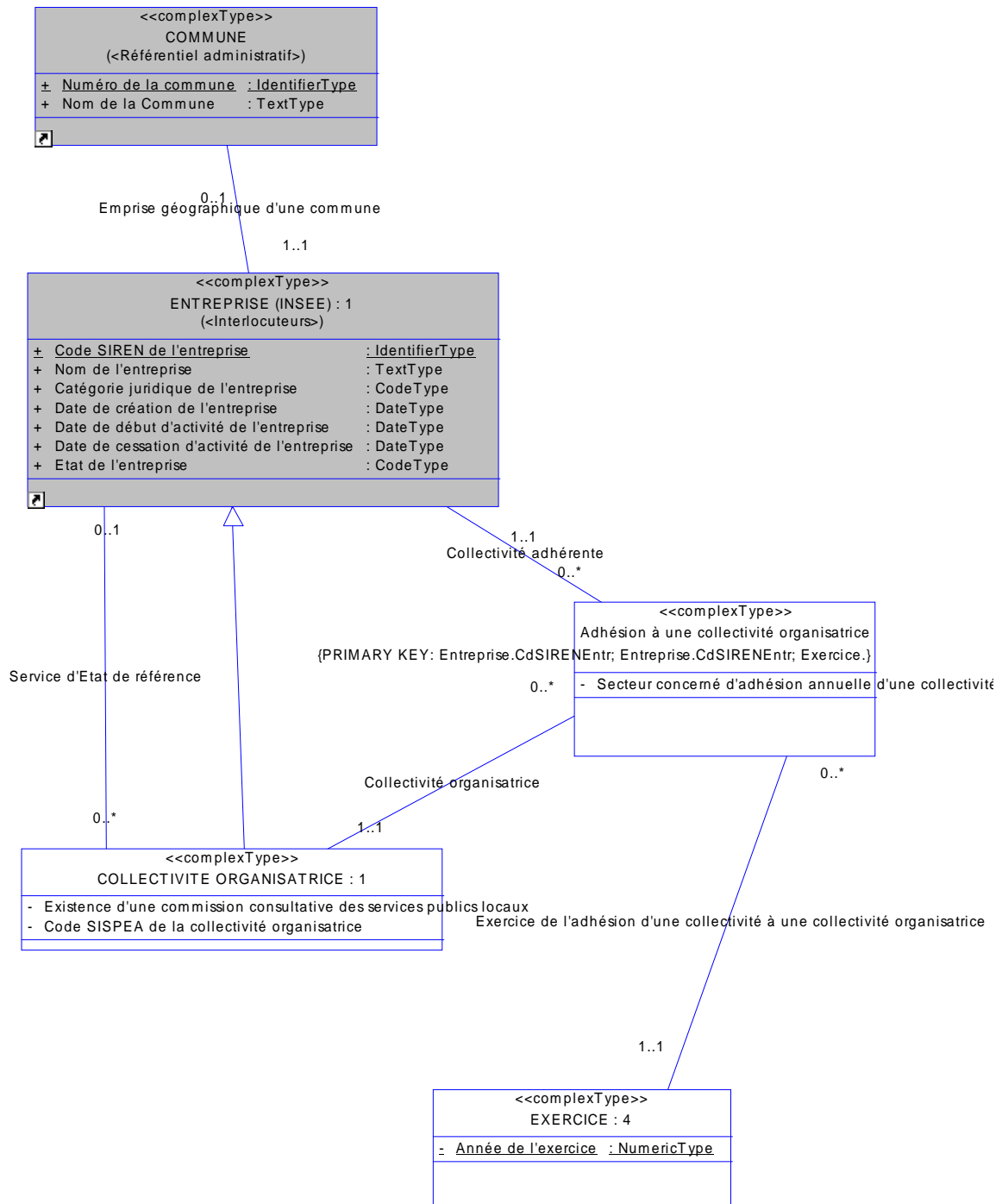
- **Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [756]) :**

Code	Mnémonique	Libellé	Définition
0		Non vérifié	
1		Anomalie	

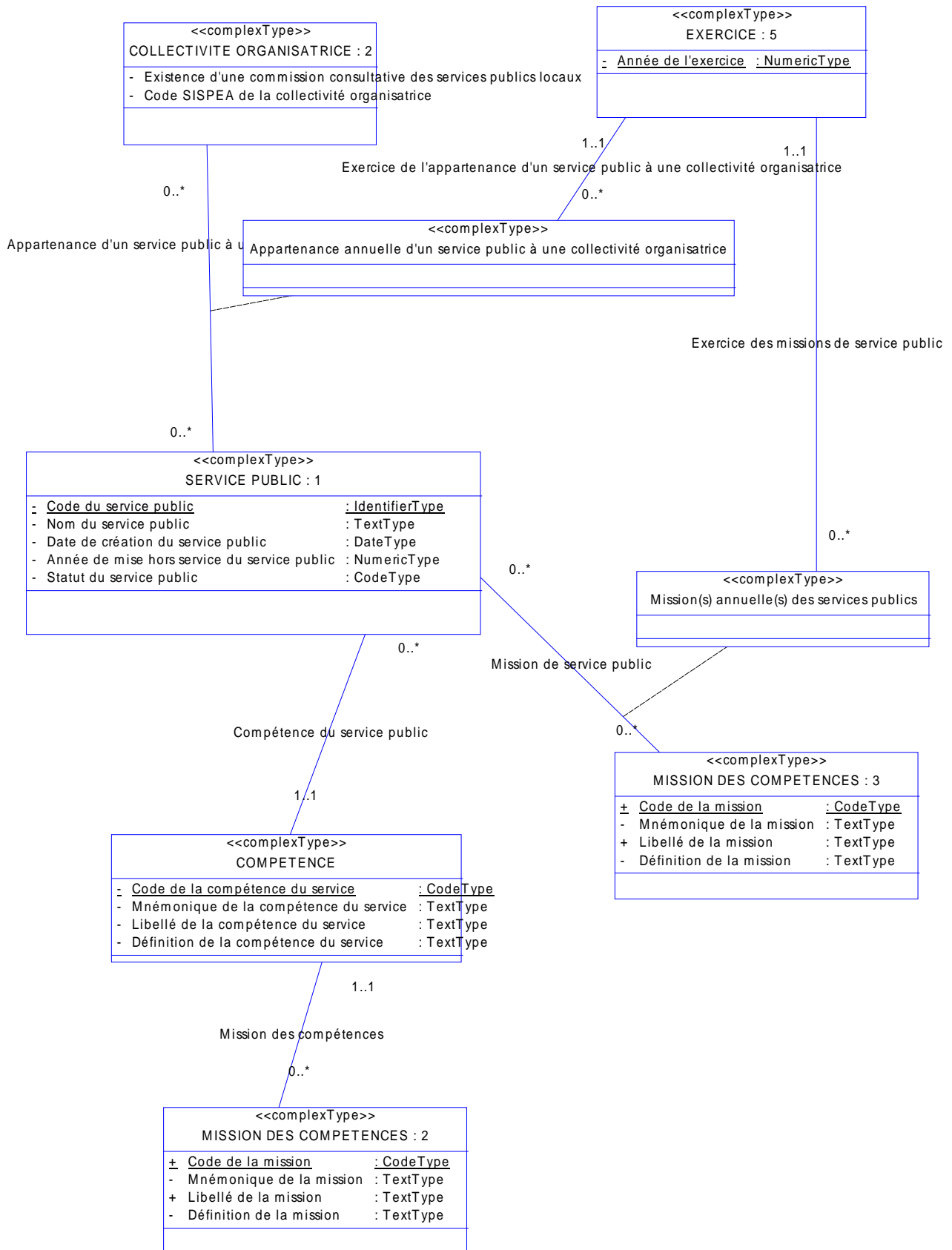
2	Présomption d'anomalie
3	Sans anomalie apparente

VII. DIAGRAMME DE CLASSES UML

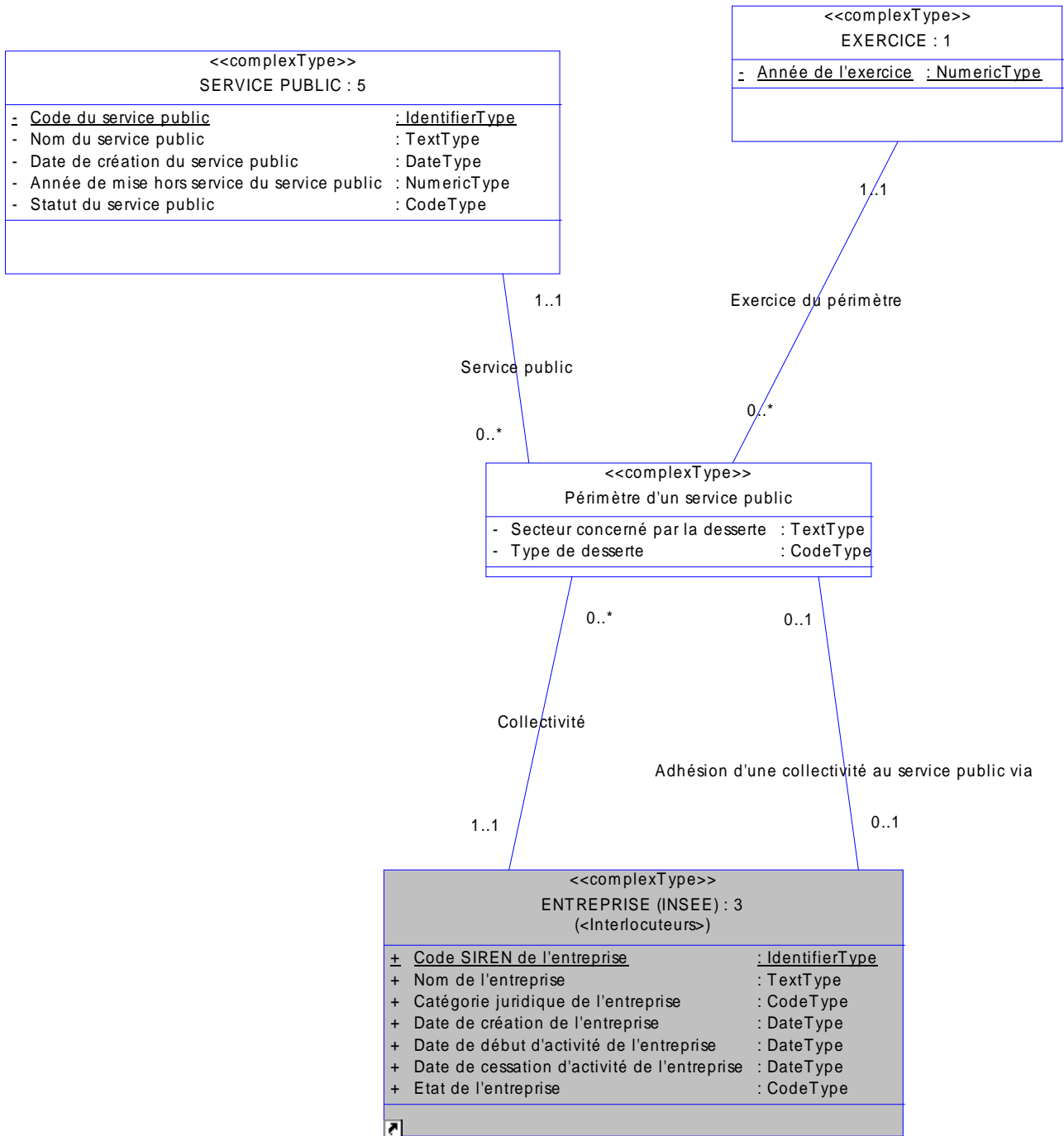
DESCRIPTION DES COLLECTIVITES ORGANISATRICES et des COLLECTIVITES ADHERENTES



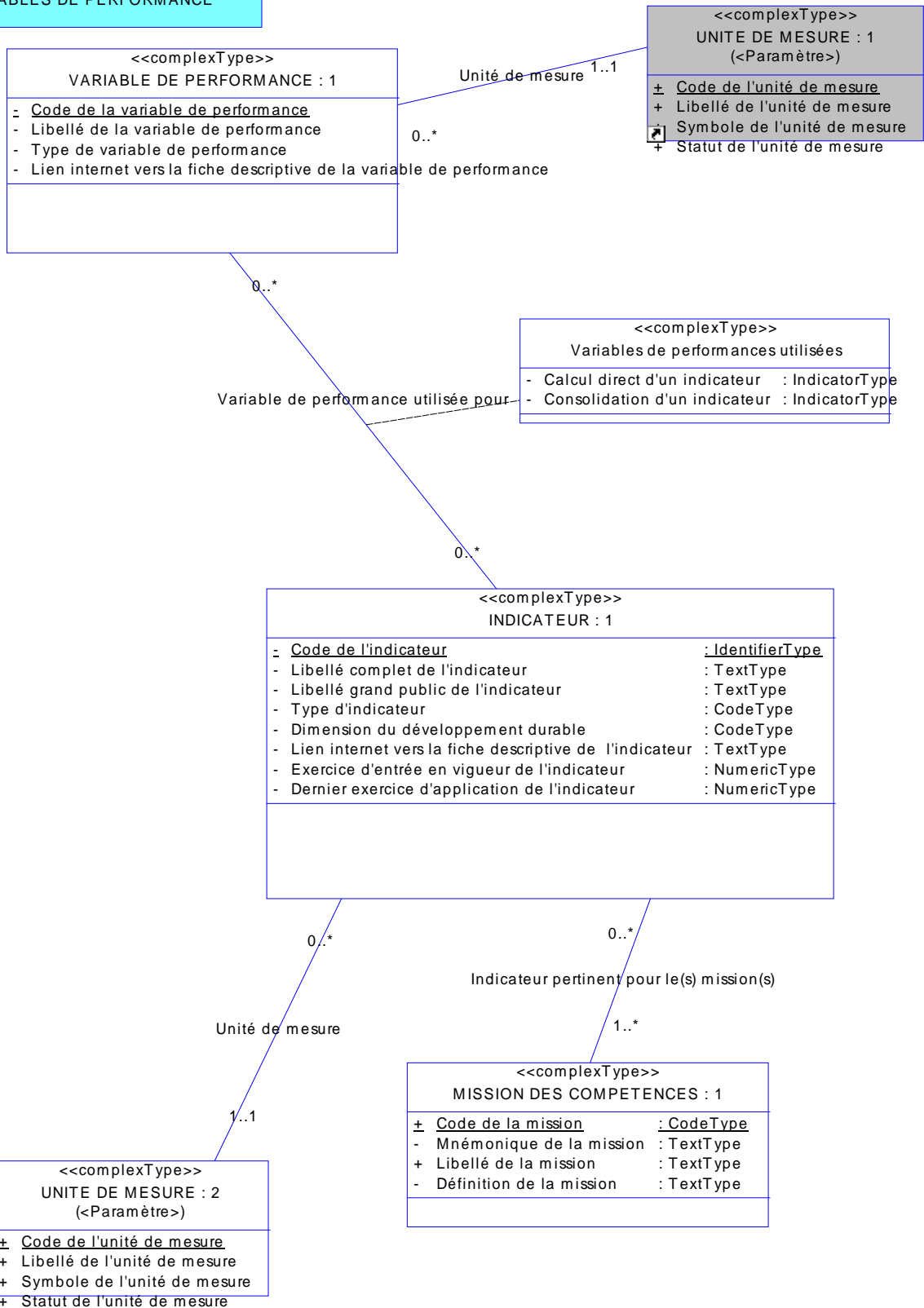
APPARTENANCE DES SERVICES PUBLICS ET COLLECTIVITES ORGANISATRICES



PERIMETRE ANNUEL DES SERVICES PUBLICS



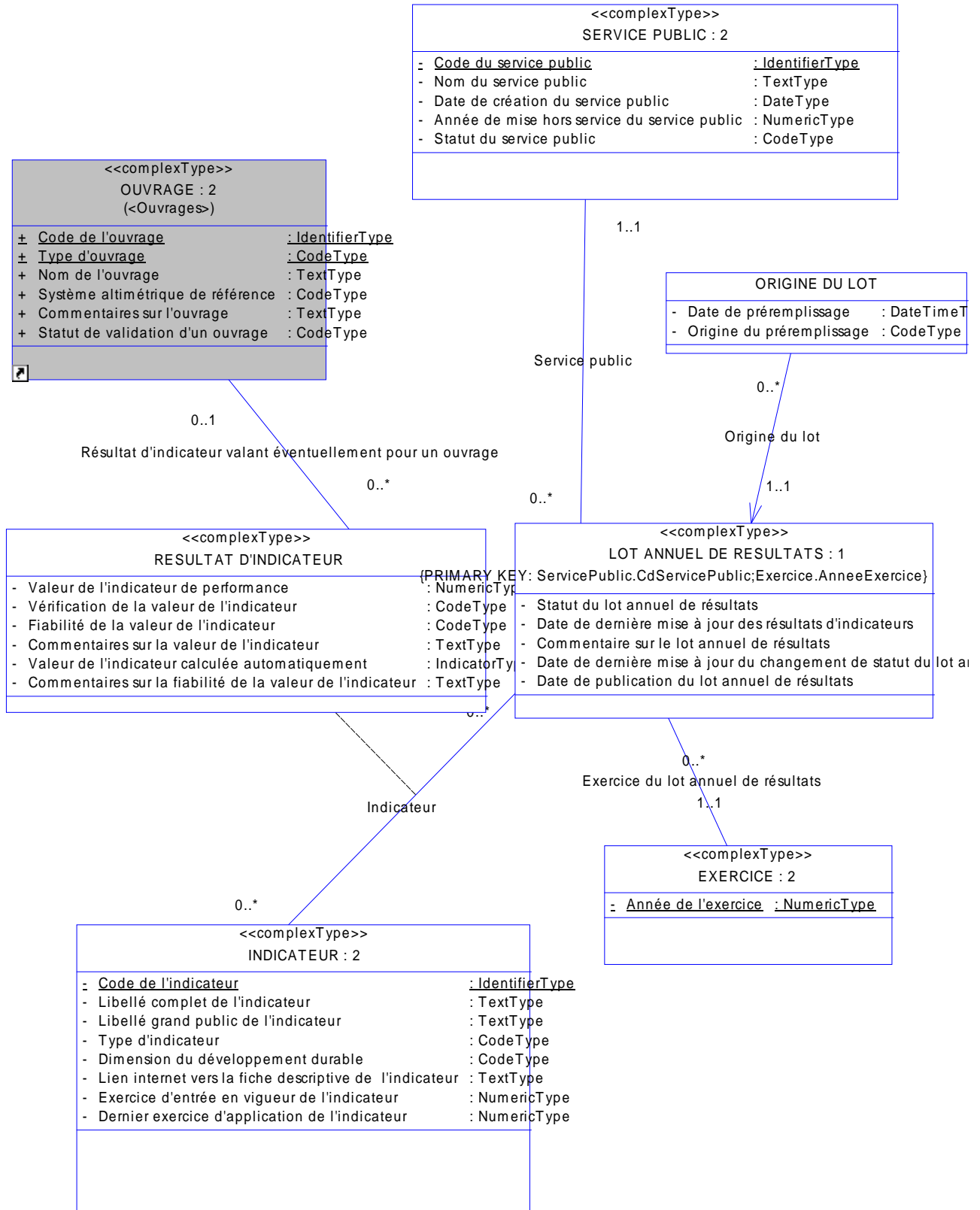
DESCRIPTION DES INDICATEURS ET VARIABLES DE PERFORMANCE



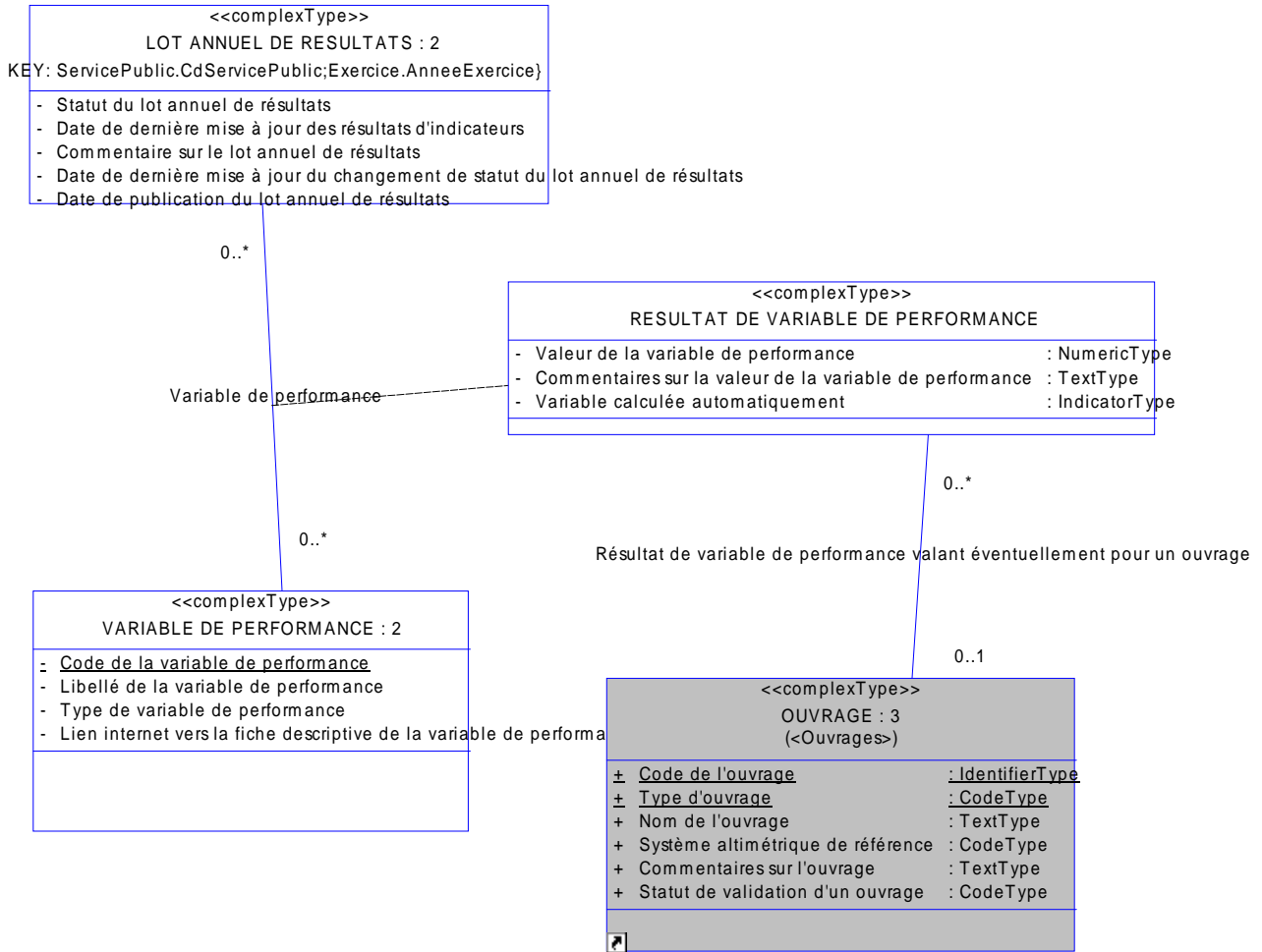
Modèle orienté objet

Modèle : Indicateurs des services public	
Package :	
Diagramme : DiagrammeClasses_1	
Auteur : Sandre	Date: 31/03/2014
Version: 1	

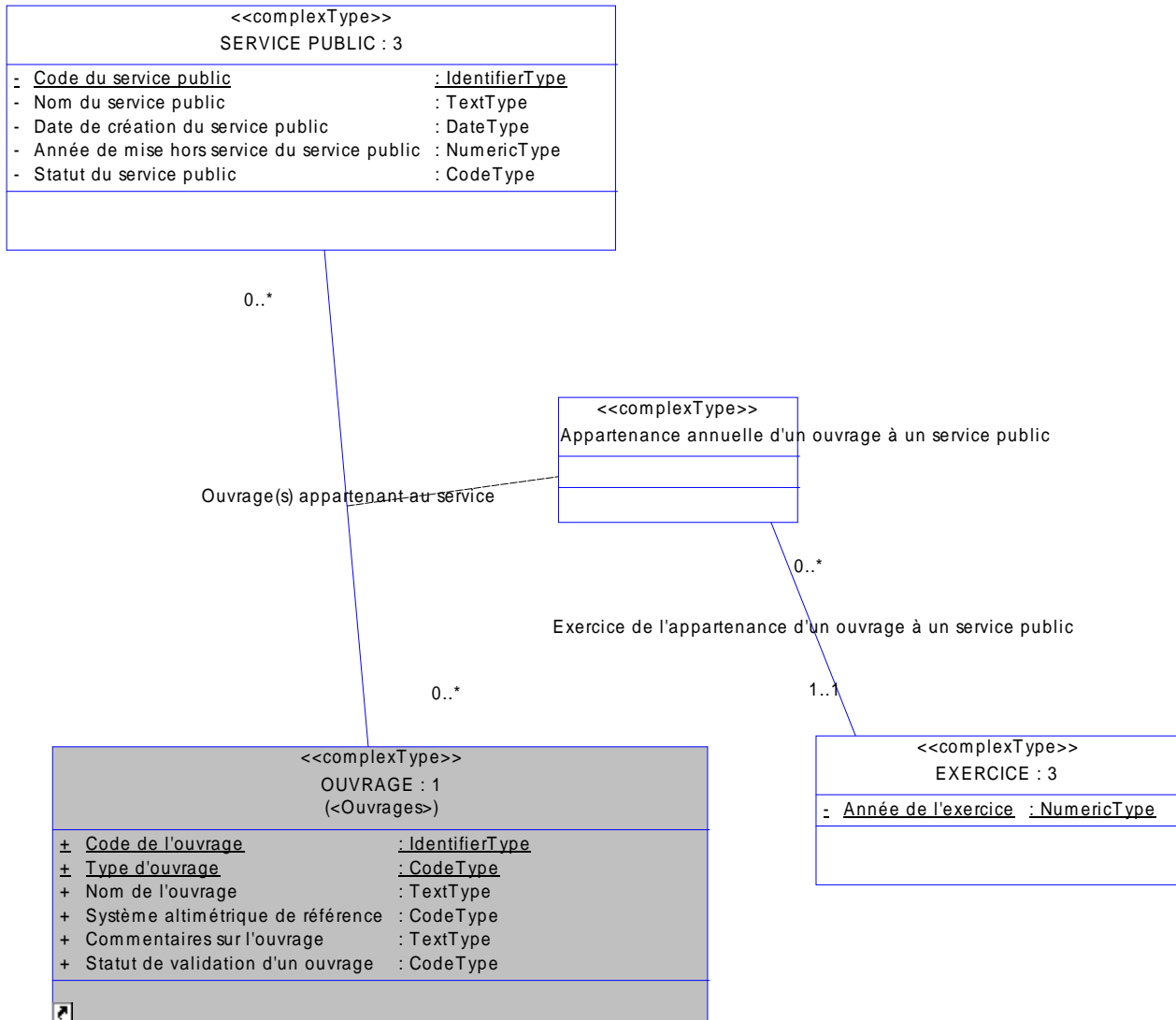
RESULTATS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE



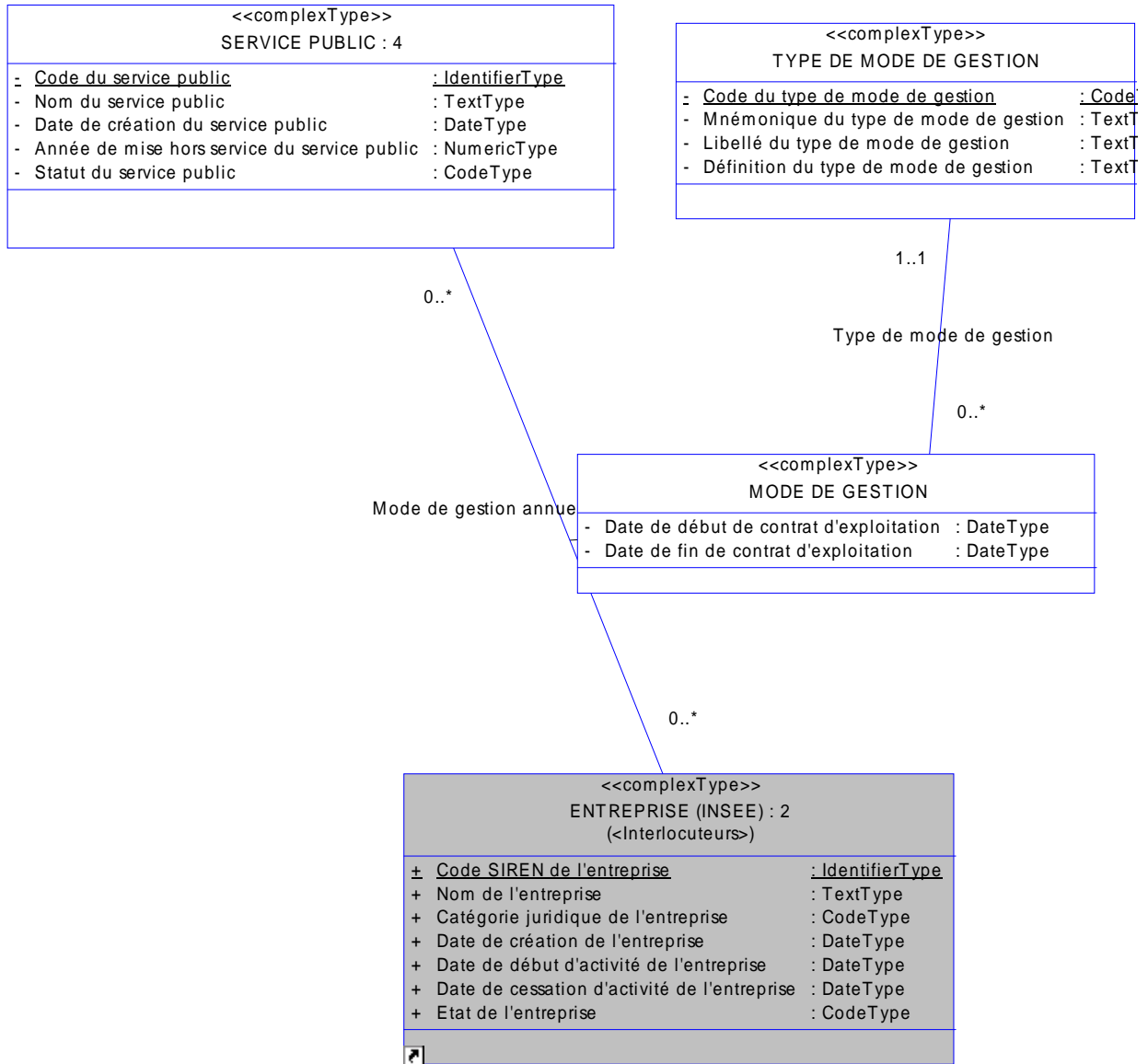
RESULTATS DES VARIABLES DE PERFORMANCE



OUVRAGES DES SERVICES PUBLICS



MODE DE GESTION OU CONTRAT
D'EXPLOITATION DES SERVICES PUBLICS



VIII. TABLE DES MATIÈRES

I. AVANT PROPOS	4
I.1. LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU	4
I.2. LE SANDRE	5
<i>I.2.1. Les dictionnaires de données</i>	5
<i>I.2.2. Les listes de référence (i.e. Jeux de données de référence)</i>	5
<i>I.2.3. Les formats d'échange informatiques</i>	6
<i>I.2.4. Les scénarios d'échanges</i>	6
<i>I.2.5. Les services d'échanges</i>	6
<i>I.2.6. Organisation du Sandre</i>	6
I.3. NOTATIONS DANS LE DOCUMENT	7
<i>I.3.1. Termes de référence</i>	7
<i>I.3.2. Gestion des versions</i>	7
II. INTRODUCTION	8
III. CONVENTIONS DU DICTIONNAIRE DE DONNÉES	9
III.1. DESCRIPTION DES CONCEPTS	9
III.2. DESCRIPTION DES INFORMATIONS	9
<i>III.2.1. Identifiant de l'attribut</i>	10
<i>III.2.2. Nom de balise XML d'un attribut</i>	10
<i>III.2.3. Nature de l'attribut</i>	10
<i>III.2.4. Formats de données des attributs</i>	10
<i>III.2.5. Liste de valeurs possibles pour un attribut</i>	12
<i>III.2.6. Responsable</i>	12
<i>III.2.7. Précision absolue</i>	12
<i>III.2.8. Précision relative</i>	13
<i>III.2.9. Longueur impérative</i>	14
<i>III.2.10. Majuscule / Minuscule</i>	14
<i>III.2.11. Accentué</i>	14
<i>III.2.12. Origine temporelle</i>	14
<i>III.2.13. Nombre décimal</i>	14
<i>III.2.14. Valeurs négatives</i>	14
<i>III.2.15. Borne inférieure de l'ensemble des valeurs</i>	15
<i>III.2.16. Borne supérieure de l'ensemble des valeurs</i>	15
<i>III.2.17. Pas de progression</i>	15
<i>III.2.18. Unité de mesure</i>	15
<i>III.2.19. Expression régulière</i>	15
III.3. FORMALISME DES MODÈLES ORIENTÉS OBJETS	16

III.4. REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE D'UNE ENTITÉ	19
IV.GESTION DES CODES DE REFERENCE.....	20
V.DICTIONNAIRE DES ENTITES	21
V.1.ADHÉSION À UNE COLLECTIVITÉ ORGANISATRICE.....	21
V.2.APPARTENANCE ANNUELLE D'UN OUVRAGE À UN SERVICE PUBLIC.....	21
V.3.APPARTENANCE ANNUELLE D'UN SERVICE PUBLIC À UNE COLLECTIVITÉ ORGANISATRICE	22
V.4.COLLECTIVITE ORGANISATRICE.....	22
V.5.COMPETENCE.....	23
V.6.EXERCICE.....	23
V.7.INDICATEUR.....	24
V.8.LOT ANNUEL DE RESULTATS.....	25
V.9.MISSION(S) ANNUELLE(S) DES SERVICES PUBLICS.....	26
V.10.MISSION DES COMPETENCES.....	26
V.11.MODE DE GESTION.....	27
V.12.PÉRIMÈTRE D'UN SERVICE PUBLIC.....	27
V.13.RESULTAT D'INDICATEUR.....	28
V.14.RESULTAT DE VARIABLE DE PERFORMANCE.....	29
V.15.SERVICE PUBLIC.....	29
V.16.TYPE DE MODE DE GESTION.....	30
V.17.VARIABLE DE PERFORMANCE.....	30
V.18.VARIABLES DE PERFORMANCES UTILISÉES.....	31
V.19.UNITE DE MESURE.....	32
V.20.OUVRAGE.....	32
V.21.ENTREPRISE (INSEE).....	32
VI.DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS.....	34
VI.1.ANNÉE DE L'EXERCICE.....	34

VI.2.ANNEE DE MISE HORS SERVICE DU SERVICE PUBLIC.....	34
VI.3.CALCUL DIRECT D'UN INDICATEUR.....	34
VI.4.CODE DE L'INDICATEUR.....	34
VI.5.CODE DE LA COMPÉTENCE DU SERVICE.....	35
VI.6.CODE DE LA MISSION.....	36
VI.7.CODE DE LA VARIABLE DE PERFORMANCE.....	38
VI.8.CODE DU SERVICE PUBLIC.....	38
VI.9.CODE DU TYPE DE MODE DE GESTION.....	39
VI.10.CODE SISPEA DE LA COLLECTIVITÉ ORGANISATRICE.....	40
VI.11.COMMENTAIRES SUR LA FIABILITÉ DE LA VALEUR DE L'INDICATEUR.....	40
VI.12.COMMENTAIRES SUR LA VALEUR DE L'INDICATEUR.....	41
VI.13.COMMENTAIRES SUR LA VALEUR DE LA VARIABLE DE PERFORMANCE.....	41
VI.14.COMMENTAIRE SUR LE LOT ANNUEL DE RÉSULTATS.....	41
VI.15.CONSOLIDATION D'UN INDICATEUR.....	42
VI.16.DATE DE CRÉATION DU SERVICE PUBLIC.....	42
VI.17.DATE DE DÉBUT DE CONTRAT D'EXPLOITATION.....	42
VI.18.DATE DE DERNIÈRE MISE À JOUR DES RÉSULTATS D'INDICATEURS.....	42
VI.19.DATE DE DERNIÈRE MISE À JOUR DU CHANGEMENT DE STATUT DU LOT ANNUEL DE RÉSULTATS.....	43
VI.20.DATE DE FIN DE CONTRAT D'EXPLOITATION.....	43
VI.21.DATE DE PRÉREMPLISSAGE.....	43
VI.22.DATE DE PUBLICATION DU LOT ANNUEL DE RÉSULTATS.....	44
VI.23.DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE DU SERVICE.....	44
VI.24.DÉFINITION DE LA MISSION.....	44
VI.25.DÉFINITION DU TYPE DE MODE DE GESTION.....	44
VI.26.DERNIER EXERCICE D'APPLICATION DE L'INDICATEUR.....	45

VI.27.DIMENSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	45
VI.28.EXERCICE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'INDICATEUR.....	45
VI.29.EXISTENCE D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX.....	46
VI.30.FIABILITÉ DE LA VALEUR DE L'INDICATEUR.....	46
VI.31.LIBELLÉ COMPLET DE L'INDICATEUR.....	47
VI.32.LIBELLÉ DE LA COMPÉTENCE DU SERVICE.....	47
VI.33.LIBELLÉ DE LA MISSION.....	47
VI.34.LIBELLÉ DE LA VARIABLE DE PERFORMANCE.....	47
VI.35.LIBELLÉ DU TYPE DE MODE DE GESTION.....	48
VI.36.LIBELLÉ GRAND PUBLIC DE L'INDICATEUR.....	48
VI.37.LIEN INTERNET VERS LA FICHE DESCRIPTIVE DE L'INDICATEUR.....	48
VI.38.LIEN INTERNET VERS LA FICHE DESCRIPTIVE DE LA VARIABLE DE PERFORMANCE.....	49
VI.39.MNÉMONIQUE DE LA COMPÉTENCE DU SERVICE.....	49
VI.40.MNÉMONIQUE DE LA MISSION.....	49
VI.41.MNÉMONIQUE DU TYPE DE MODE DE GESTION.....	50
VI.42.NOM DU SERVICE PUBLIC.....	50
VI.43.ORIGINE DU PRÉREPLISSAGE.....	50
VI.44.SECTEUR CONCERNÉ D'ADHÉSION ANNUELLE D'UNE COLLECTIVITÉ À UNE COLLECTIVITÉ ORGANISATRICE.....	51
VI.45.SECTEUR CONCERNÉ PAR LA DESSERTE.....	51
VI.46.STATUT DU LOT ANNUEL DE RÉSULTATS.....	51
VI.47.STATUT DU SERVICE PUBLIC.....	52
VI.48.TYPE D'INDICATEUR.....	53
VI.49.TYPE DE DESSERTE.....	54
VI.50.TYPE DE VARIABLE DE PERFORMANCE.....	55
VI.51.VALEUR DE L'INDICATEUR CALCULÉE AUTOMATIQUEMENT.....	56



VI.52.VALEUR DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE.....	56
VI.53.VALEUR DE LA VARIABLE DE PERFORMANCE.....	57
VI.54.VARIABLE CALCULÉE AUTOMATIQUEMENT.....	57
VI.55.VÉRIFICATION DE LA VALEUR DE L'INDICATEUR.....	57
VII.DIAGRAMME DE CLASSES UML.....	59
VIII.TABLE DES MATIÈRES.....	67